Plaignons-nous moins de notre temps et plus de nous-mêmes. Soyons moins décourageés, mais soyons meilleurs.
OZANAM.

La Survivance

Les vies ne se mesurent pas à leur longueur; elles ne sont irrémédiablement courtes que si elles sont vides.
Etienne LAMY.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

10010 109e rue — Téléphone 24702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. III. — EDMONTON, ALBERTA, LE 9 JUILLET 1931. — No 35.

Le Cartel

Rumeurs de liquidation.—Déclaration de l'hon. M. Brownlee.—Ce que le "Financial Post" pense du Cartel albertain.—La leçon à retirer de la crise.

La semaine dernière, des rumeurs de toutes sortes ont circulé au sujet de l'arrêt définitif des opérations du Cartel du blé de l'Ouest. Mais, comme dans le passé, ces rumeurs n'avaient rien de fondées et elles furent énergiquement démenties d'une part par l'hon. premier ministre de la province, M. Brownlee et d'autre part par les têtes dirigeantes du Cartel du blé dans les trois provinces de l'Ouest.

Ceux-ci, en effet, ont déclaré que ni les banques, ni les gouvernements n'avaient songé à ne plus donner aux cartels l'appui financier qui leur avait été garanti. M. Woods dit qu'il était bien persuadé que le cartel albertain ne se désisterait pas de ses obligations et qu'il s'efforcerait d'y faire face entièrement.

Une conférence qui réunira des officiers du Cartel avec des délégués des gouvernements des trois provinces se tiendra sous peu à Régina. A l'issue de cette conférence, des déclarations seront probablement faites qui dissiperont les malaises causés par l'incertitude de la situation financière mal définie du Cartel.

* * *

Pour plusieurs, la liquidation des opérations du Cartel serait un mal. Elle affecterait les finances des provinces qui, il y a un an et demi, garantissaient les emprunts faits par les cartels, sur la récolte de 1929. Cependant, d'après M. Brownlee, les cartels n'ont pas encore eu maille à partir avec les banques au sujet de ces emprunts. De plus, a déclaré M. Brownlee, les garanties faites aux cartels par la province étaient entièrement protégées par des sécurités en bonne et due forme. Par conséquent, il n'y a pas lieu de s'alarmer de la perspective d'un déficit dans les finances de la province par la banqueroute du cartel.

Néanmoins, en certains milieux, on est plus pessimiste. On ne craint pas de dire que les contribuables seront obligés, un jour prochain, de payer des impôts plus élevés, advenant la disparition du Cartel à la suite de son impuissance à poursuivre ses opérations.

Mais, s'il faut en croire le "Financial Post" cet état de choses ne se produira pas. Une enquête faite par un des rédacteurs de ce journal révèle que la position de la province vis-à-vis ses engagements envers le Cartel n'est pas de nature à inspirer des craintes très fortes et immédiates.

Les emprunts garantis par le gouvernement se chiffrent au montant de $5,000,000. En retour, la province peut compter sur des sécurités évaluées à $8,500,000. Ce chiffre représente la valeur des élévateurs du cartel. Bien plus, ajoute le "Financial Post", le cartel albertain aurait conservé son actif liquide et serait même en meilleure posture (financière) que le cartel de la Saskatchewan et du Manitoba.

* * *

La crise qui sévit actuellement dans le monde entier affecte aussi considérablement le "Wheat Pool" de l'Ouest. Ce dernier sortira-t-il vainqueur de cette crise? Les opinions sont partagées. Les uns disent que la bonne fortune lui sourira de nouveau. D'autres prétendent le contraire et sont d'avis qu'il vaudrait mieux en revenir au marché libre et à la bourse du blé à Winnipeg.

Si le Cartel veut, croyons-nous, continuer à vivre, il devra s'efforcer de faire disparaître ce qui a été sa principale faiblesse: sa malheureuse tentative de contrôler le prix du blé. Il tendait à exercer une sorte de monopole en voulant ainsi fixer les prix, alors qu'il était impuissant à contrôler la production.

Au contraire, un cartel, avec une direction sage, constitué pour la vente de blé, pourrait devenir un gros crédit pour les producteurs.

Enfin, si le cartel sort vivant de la crise qui semble le menacer, il en rapportera une leçon qu'il n'oubliera pas de sitôt.

Il devra se rappeler que son objet n'est pas de contrôler les prix, mais de voir à la vente en coopération du blé confié à ses soins, sans pour cela faire fi des moyens de transactions qui ont toujours existé dans le monde au sujet du blé.

Maurice LAVALLEE.

"Le Souvenir Canadien Inc."

Ce que nous en apprend, au 24 juin, la Société St-Jean-Baptiste de Québec, en son organe officiel, le Jean-Baptiste

Sous cette désignation nouvelle est maintenant connue—depuis le 16 décembre 1930—la bonne oeuvre patriotique et religieuse que nous présentions à nos lecteurs dans le numéro de juin 1930 du Patriote (p. 10). Elle a, en effet, à la date précitée, été pourvue de lettres patentes, émises sous le grand sceau de la province de Québec et la signature de S. H. M. le lieutenant-gouverneur Carroll, la constituant en corporation civile, aux fins de "solliciter, recueillir, administrer et employer des fonds pour l'érection, à Gaspé, d'un monument national commémoratif de l'arrivée de Jacques Cartier en ce pays; réaliser l'exécution de ce projet, en érigeant le dit monument, sous la forme qui sera jugée convenable; organiser les fêtes d'inauguration; mettre en oeuvre les moyens et exercer les pouvoirs utiles à ces fins."

Le Souvenir Canadien, Inc., a immédiatement constitué son Bureau de direction, ainsi que son Comité d'Honneur et de Patronage, éminemment représentatifs; il a ouvert une permanence qui lui tient lieu de centre administratif, au No 104 de la rue St-Jean, à Québec, et poursuivi activement la propagande qu'il avait si bien lancée.

Ses initiatives ont été couronnées d'un excellent succès, surtout si l'on réfléchit à la crise économique au sein de laquelle elles progressent. Elles lui ont permis, non seulement d'impressionner vivement l'opinion publique, au Canada, en France, aux Etats-Unis, etc., grâce au généreux concours de la presse des deux mondes, quant à la justesse et à l'opportunité du noble dessein auquel elles sont consacrées, mais encore de recueillir de fort importants encouragements et adhésions pratiques. En vertu d'une loi spéciale de notre province, où son caractère d'utilité publique est nettement affirmé, le Souvenir Canadien, Inc., s'est vu attribuer, par le Gouvernement de la Législature de Québec, une belle dotation de cent mille ($100,000) piastres. La Cité de Montréal lui en a voté une de vingt-cinq mille ($25,000), et la Cité de Québec se dispose à lui en accorder une troisième de dix mille ($10,000). Les municipalités, associations, sociétés, congrégations et confréries du Canada français, en général, se montrent également désireuses de participer à ce grand mouvement de la "Reconnaissance nationale". Plusieurs en ont déjà offert des preuves tangibles. De telle sorte que, tenant compte des souscriptions individuelles, dont bon nombre assez notables, par ailleurs obtenues, le Souvenir Canadien, Inc., a pu atteindre tout près du tiers de l'objectif total auquel il vise. Cela, en une année, environ, d'activité. Nul doute que les trois années et au delà qui restent à utiliser lui permettront de réaliser amplement ses légitimes ambitions.

Tel est le voeu ardent que forme la Société St-Jean Baptiste de Québec, qui entra, parmi les premiers, dans cette croisade du patriotisme et de la foi. Elle se réjouit de savoir qu'un vaste terrain vient d'être acquis, où se dressera l'église commémorative, et que le plan définitif de l'édifice sacré pour la race canadienne française: la "Basilique nationale du Canada au [illegible] l'appréciation du public.

Brièvetés

LE CONGRES DE REGINA

Le Congrès de Régina commencé mardi matin, le 7, se terminera ce soir, le 9. Les deux premières journées ont été exclusivement réservées aux délibérations des Associations de Commissaires d'Ecole.

Les délégués de l'A.C.F.C. se réunissent aujourd'hui même.

Nous ne doutons pas que ce congrès aura été l'un des plus importants jamais tenus chez nos frères de la Saskatchewan. "Des problèmes nouveaux, écrivait récemment M. de Margerie, chef du secrétariat de l'A.C.F.C., créés tant par la crise que nous traversons que par les différents amendements apportés à la loi scolaire depuis deux ans, et tout spécialement par ceux qui ont été votés l'hiver dernier, demandent une solution immédiate."

Tous ceux qui ont suivi les tristes événements qui sont survenus en Saskatchewan et qui ont été racontés et commentés par presque toute la presse du pays ont, sans doute, souhaité que ce Congrès se termine par un véritable succès.

Les Canadiens français de la Saskatchewan peuvent être assurés que lieurs frères de l'Alberta ont été avec eux de coeur et d'esprit pendant toute la durée de ce Congrès et ont formulé, à leur adresse, les meilleurs voeux.

* * *

LE PROJET HOOVER

Le président des Etats-Unis, M. Hoover, a proposé au monde un moratoire d'une année, à partir du 1er juillet courant. Par ce moratoire, le président Hoover veut faire retarder le paiement des réparations et des annuités consenties entre les nations belligérantes de la grande guerre, d'après des ententes internationales.

A cause de la crise économique qui affecte le monde entier, cette proposition de M. Hoover permettra vraisemblablement aux populations proportionnellement plus imposées que d'autres de relever le niveau de leur situation économique.

La France ne vient que d'annoncer son adhésion à ce projet de moratoire. Elle a, avec raison, hésité, avant de consentir. C'est que ce projet Hoover réclamait d'elle un sacrifice plus lourd que celui qu'on exige des autres pays intéressés. D'après le plan Young, la France possède deux créances différentes contre l'Allemagne. L'une est au compte des réparations pour les dévastations commises sur son territoire, l'autre à titre d'indemnité de guerre.

Le compte des réparations a une signification très importante pour la France, car elle s'en servait pour rétablir sur leurs anciennes propriétés et dans leur état normal une partie de sa population.

Le cabinet français en adhérant officiellement au projet Hoover fait montre d'une grande générosité dont son ennemie d'hier, l'Allemagne, devra certes tenir compte.

Pour sauver l'ordre et la paix dans le monde, certains peuples sont parfois obligés de consentir à de durs sacrifices.

M. L.

Un appel du vice-roi Willingdon

SIMLA, Inde.—Le nouveau vice-roi de l'Inde, le comte Willingdon, a prononcé récemment son premier discours officiel. Il a fait appel à tous les groupes de l'Inde ainsi qu'au peuple de Grande-Bretagne afin de hâter le jour "où l'Inde aura pris place à côté des autres Dominions dans le Commonwealth britannique". Le vice-roi s'est engagé à observer avec la "sincérité la plus absolue" l'accord intervenu entre Mahatma Gandhi et son prédécesseur, lord Irwin. Il déplore les discours des nationalistes qui disent que le pacte de Delhi entre Gandhi et lord Irwin n'est qu'une trêve pour permettre aux nationalistes de se préparer à reprendre l'agitation. Il est convaincu que l'immense majorité des Indiens désire demeurer dans l'Empire britannique.

M. Herridge est membre du Conseil privé

OTTAWA.—La "Gazette officielle" annonce la nomination du major Herridge, ministre du Canada aux Etats-Unis, comme membre du conseil privé, ce qui lui donne droit à la qualification d'"honorable."

Le Dr Mackay, chef du parti libéral du Manitoba

WINNIPEG. — Le Dr Murdock Mackay, député de Springfield, a été élu chef du parti libéral provincial du Manitoba à la récente convention du parti libéral à Winnipeg.

NEW YORK.—Le maire James-J. Walker déclara ces jours derniers que "ce pays est atteint de la rage de l'enseignement supérieur.

"Il vous faut vous inscrire deux ans d'avance pour entrer dans une école de droit ou de médecine", dit-il. "Avant longtemps nous aurons des hommes armés de deux ou trois degrés heureux de travailler comme plombiers ou maçons, métiers dans lesquels ils pourront obtenir des gages convenables."

Bienvenue aux voyageurs de l'Université de Montréal

Voyageurs de l'Université de Montréal, l'A.C.F.A., par la voix de son journal vous souhaite la bienvenue en cette province ensoleillée.

Venus des rives du fleuve géant, vous avez vu les grands lacs, traversé les prairies immenses, et tout à l'heure vous verrez les montagnes colossales de notre beau pays.

Partout sur votre passage vous avez vu des rameaux issus du tronc québecquois, mais nulle part vous ne les aurez vus plus pleins de sève prometteuse que sur ce sol fertile de l'Alberta.

Allez emplir vos yeux des beautés de notre ouest canadien, vos poumons, de l'air pur que nous y respirons; votre coeur, de fierté patriotique, et revenez chanter avec nous et avec sa pleine signification: "O Canada, mon pays, mes amours".

Bon voyage! Au revoir!

M. J.-L. PETITCLERC, M.D.,
Président-général de l'A.C.F.A.

M. ARTHUR MARCOTTE EST NOMME SENATEUR

Les Canadiens français de la Saskatchewan seront représentés au Sénat.—M. Marcotte succède à feu l'hon. J.-G. Turriff

A l'heure même où l'on annonçait que M. P. Burns remplacerait au Sénat feu l'hon. P.-E. Lessard, M. Arthur Marcotte, C.R., de Ponteix, Sask., était nommé au poste sénatorial, vacant depuis la mort de l'hon. sénateur J.-G. Turriff, l'automne dernier.

La représentation au Sénat peut actuellement se lire comme suit: Conservateurs, 47; Libéraux, 48. Un siège qui sera offert à un représentant de la province de Québec est encore vacant.

A défaut de la nomination de l'un des leurs, au Sénat, les Canadiens français de l'Alberta se réjouiront, avec leurs frères de la Saskatchewan, de celle de M. Arthur Marcotte.

Le nouveau sénateur Canadien français de la Saskatchewan est très estimé par ses compatriotes.

Homme fidèle aux vrais principes en matière de religion, de nationalité et de politique, M. Marcotte, nous n'en doutons pas, saura, dans l'enceinte de la Chambre Haute, défendre les droits de ses compatriotes et leur obtenir pleine justice dans leurs revendications.

Nous présentons nos plus sincères félicitations au nouveau sénateur canadien français de la Saskatchewan.

LE CARTEL

Une déclaration de l'hon. M. Brownlee

Sans vouloir entrer dans les détails de nouvelles méthodes de disposer du blé, ce qui serait prématuré, le premier ministre, l'hon. M. Brownlee a déclaré dans une entrevue, dimanche dernier, que les nouvelles méthodes seront annoncées le plus tôt possible.

Le passage le plus important de l'entrevue du premier ministre est le suivant: "Il n'y a rien à craindre que les élévateurs du Cartel soient mis sous séquestre par aucune procédure tendant à la liquidation ou à la dissolution."

L'hon. Brownlee a eu une entrevue lundi après-midi avec les directeurs du Cartel de l'Alberta. Une assemblée spéciale des délégués de cette organisation aura lieu à Calgary les 14 et 15 juillet.

Le premier ministre a ajouté qu'au sujet de la ligne de conduite future des cartels de l'Ouest, les trois organisations et les gouvernements des trois provinces de l'Ouest se tenaient en relations suivies dans le meilleur intérêt des fermiers.

CHRONIQUE DE L'A. C. F. A.

Jeudi soir prochain, le 16 juillet, à huit heures très précises, il y aura, en l'édifice de la "Survivance", réunion régulière mensuelle de l'Exécutif central de l'Association canadienne française de l'Alberta.

* * *

Le président général de l'Association, M. le Dr J.-L. Petitclerc, représente, aujourd'hui même, l'A.C.F.A. au congrès général de nos compatriotes de la Saskatchewan. Ce congrès a lieu à Régina. Il a commencé mardi matin et prend fin ce soir.

* * *

Hier après-midi, les voyageurs de l'Université de Montréal ont quitté la métropole pour leur excursion annuelle dans l'Ouest. A leur premier arrêt en Alberta, samedi après-midi, le 11, à Calgary, ils seront salués par le premier vice-président général de l'A.C.F.A., M. le Dr L.-O. Beauchemin et par une délégation du cercle local de l'Association.

* * *

Les copies du concours de français tenu par l'A.C.F.A., le quatre du mois passé, sont actuellement toutes à la correction.

Dix-neuf correcteurs bénévoles travaillent à cette besogne obscure.

Dix-neuf correcteurs, hommes et femmes, religieux et laïques, cela dénote qu'il y a des bonnes volontés en Alberta, de la coopération . . .

Il faut bien un certain nombre de correcteurs, songez au nombre de copies à corriger. Il y a plus de correcteurs que l'an passé. Ce n'est que logique: nous avons un plus grand nombre de concurrents. Continuons d'être fiers d'un bout à l'autre de la province du fait que le nombre des inscriptions au concours de français est passé de 2,190 à 2,568, soit une augmentation de plus de 17 pour cent sur l'année dernière.

Et puis, en fait de bonne volonté, veuillez noter qu'il y a plus de dix-neuf personnes qui se sont offertes pour faire de la correction. Pourquoi en emploie-t-on juste dix-neuf plutôt que dix-huit ou vingt. Pour une raison bien simple: pour assurer plus d'uniformité dans la correction. Chaque correcteur ne corrige qu'un grade d'une catégorie, mais le corrige en entier.

* * *

Non, le nombre des donateurs ne montre pas une augmentation de plus de 17 pour cent. Nous vous disons cela, c'est parce que vous voulez le savoir.

N'empêche que le comité d'organisation du concours est reconnaissant à tous ceux qui ont souscrit à cette oeuvre de l'A.C.F.A., lui permettant de faire son travail sans perspectives trop nettes d'un déficit.

* * *

Avant bien des semaines, le comité d'organisation compte être en mesure d'annoncer les gagnants des bourses du concours de français.

* * *

Rappelez-vous que c'est dès maintenant que se posent les actes qui permettront de prendre part au concours de français de l'an prochain.

Pour prendre part au concours de français, il est bon de commencer par faire enseigner du français à son école.

C'est un professeur bilingue qui l'enseignera à votre école. Vos commissaires ont-ils songé à retenir les services d'un bilingue compétent pour faire la classe chez vous.

C'est le temps d'y songer, c'est le temps d'agir, c'est le temps de prouver que vous voulez du français chez vous. Croyez-nous, c'est le temps.

Ubalde BAUDRY,
Secrétaire général.

LISTE DE DONATEURS AU CONCOURS DE FRANCAIS

La Cie F.-X. Drolet, Québec 10.00
M. l'abbé E.-W. Dufresne, Sherbrooke 5.00
M. Narcisse Ducharme, prés. de la Sauvegarde, Montréal 2.00
RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, maison-mère .... 4 volumes
R. S. Ste-Marie-du-Cénacle, supérieure générale de la congrégation de Notre-Dame de Montréal 20 volumes
MM. Casavant et Frères, Saint-Hyacinthe $5.00
MM. V. Dionne et Fils, St-Georges de Beauce, P.Q. 2.50
R. P. Adélard Dugré, S.J., Recteur de l'Immaculée Conception, Montréal .... 25 volumes
L'hon. Honoré Mercier, ministre des terres de la prov. Qué. 5 vol.
Mgr Camille Roy, vice-recteur de l'Université Laval, Qué., 10 vol.
L'hon. Fernand Rinfret, député de St-Jacques, Montréal .. 6 vol.
M. le Dr Joseph Cloutier, Cap St-Ignace, P.Q. .... 5 vol.
R. M. Prieure, Pensionnat St-Louis de Gonzague, Montréal, 2 vol.
M. l'abbé Arthur Maheux, Université Laval, Québec .... 2 vol.
M. Paul-E. Gingras, du Pacifique Canadien, Montréal $2.00
L'hon. Rodolphe Lemieux, sénateur, Ottawa .... 2 vol.
M. Louis-A. Gosselin, B.S.A., Girouxville, Alta. .... 2 vol.
S. E. Mgr Jos. Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard $25.00
M. l'abbé Roméo Ketchen, curé de l'Immaculée Conception, Edmonton 5.00
M. J.-A. Longoz, Edmonton, Alberta .... 3 volumes
District scolaire Turcotte, Villeneuve, Alberta $5.00
Sir Georges Garneau, Québec 5.00
Cercle de l'A.C.F.A., Chauvin, Alberta 5.00
M. J.-Donat Langelier Limitée, Montréal .... 1 médaille
R. P. Ubald Langlois, O.M.I., Provincial des Oblats, Edmonton .... 24 volumes
L'hon. Charles Stewart, député d'Edmonton-ouest $5.00
M. Robert Bergeron, magistrat, Roberval, P.Q. .... 7 volumes
M. le Dr P. Caumartin, Montréal $5.00
M. l'abbé Adélard Desrosiers, préfet des études Séminaire de Nicolet .... 29 volumes
Cercle de l'A.C.F.A., St-Edouard, Alberta $5.00
L'hon. Ernest Lapointe, député de Québec $5.00
M. Agésilas Kirouac, Directeur des Artisans, Warwick, P.Q. 4 vols.
R. P. Ls Mailhot, S.J., Recteur du Collège de Sudbury, Ont. 6 vols.
A.C.J.C. à Montréal, Comité régional
Cercle Saint-Jean-Berchmans,
Cercle Jean de Brébeuf,
Cercle Saint-Clément,
Cercle Lemoyne,
Cercle Saint-Viateur,
Cercle Langevin,
Avant-garde Montford $30.00
M. Olivar Asselin, directeur du "Canada", Montréal, 18 vols., $5.00
M. l'abbé G.-A. Picotte, Lanoraie, P.Q. 4.00
R. P. Joseph Courtois, eudiste, Pointe au Père, P.Q. .... .50
R. S. Marie de St-Eugène, Supérieure générale des SS. Servantes du C.I. de Marie, Québec 1.00
Eclaireurs Canadiens-français (Scouts) Montréal 10.00
Mgr C.-A. Carbonneau P.A. V.G., Rimouski 5.00
Chancellerie des Commandeurs de l'Ordre de Jacques Cartier, Ottawa 10.00
M. et Mme Joseph-Etienne Samson, Québec .... 5 vols.
M. Henri Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal .... 8 vols.
Philippe Gagné, Vimy, Alberta .... 4 vols.
Les Religieuses de Jésus-Marie, Sillery, P.Q. .... 5 vols.
M. Paul-A. Béique, I.C. Commission des Tramways de Montréal .... 7 vols.
M. J.-B. Gagnon, Valleyfield, P.Q. .... 25 vols.
L'hon. Henry Georges Carroll, lieutenant-gouverneur de la prov. de Québec, Spencerwood (2ème envoi) 6 vols.
M. L.-B. Cordeau, président de la Commission des Liqueurs de Québec $10.00
M. Yves Montreuil, N.P., Québec 5.00
M. J.-E. Laforce, Montréal 1.00
M. l'abbé Albert Tétrault, Stornoway, P.Q. 1.00
M. l'abbé J. Thibaudeau, curé, Montréal 1.00
Le secrétaire-général de l'A.C.F.A. 5.00
M. Frédéric-C. Larivière, Montréal 1.00
S. E. Mgr J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg, Sask. 5.00
Du Presbytère de la paroisse Saint-Viateur, Outremont, P.Q. 5.00
Mlle Maria Girard, Nicolet, P.Q. .... $5.00, 8 vols.
L'hon. sénateur N.-A. Belcourt, président de l'Association can. fr. d'Education de l'Ontario, Ottawa $10.00
Les Anciens du Collège des Jésuites, Edmonton, Alberta 2.50
M. le Dr E. Laberge, Québec, P.Q. 1.00
L'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec .... 50 vols.
Personnel du bureau de l'Union Catholique de la province de Québec, Montréal $5.00
R. S. Paul de Sainte-Marie, supérieure de l'école Boucher de la Bruère, Montréal .... 6 vols.
Mme Raymond Lebeuf, Lac la Biche, Alberta $1.00
Cercle Saint-Edmond de l'A.C.F.A., Edmonton, Alberta 3.00
La Supérieure générale des RR. SS. de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, St-Laurent, près Montréal, 37 vols.
Amicale du Collège St-Henri, Montréal, 2 abonm'ts l'Oiseau Bleu
R. P. Marcel Chartiez, O.M.I., Saint-Albert, Alberta $1.00

PAT BURNS AU SENAT

La nouvelle de sa nomination au Sénat est annoncée officiellement lundi soir. Il succède à feu l'hon. sénateur P.-E. Lessard.

La nomination de M. Patrick Burns de Calgary au poste de sénateur, en remplacement de l'hon. sénateur P.-E. Lessard, décédé il y a quelques mois, a été faite lundi soir, à l'occasion d'un banquet qui réunissait autour de M. Burns environ 700 invités.

La nouvelle de la nomination était contenue dans une lettre écrite par l'hon. M. Bennett.

M. Burns, qui succède à l'hon. M. Lessard d'Edmonton au fauteuil sénatorial vacant, ne s'était pas rendu, sur l'avis de son médecin, à l'ouverture du banquet donné en son honneur.

Il n'arriva à la salle du banquet qu'à la fin du repas.

Les concitoyens de Calgary lui payèrent un tribut de gratitude en lui présentant un portrait à l'huile. Le voile qui le recouvrait fut retiré par l'hon. M. Brownlee.

Invités de marque

Trois lieutenants-gouverneurs et deux premiers ministres se trouvaient au nombre des invités.

L'hon. premier ministre du Canada, M. Bennett, ne put être présent au banquet à cause de ses nombreuses occupations actuelles.

La province de l'Alberta était représentée par le lieutenant-gouverneur Walsh et le premier ministre, l'hon. Brownlee; le Manitoba était représenté par le lieutenant-gouverneur J. D. McGregor et la Saskatchewan par le lieutenant-gouverneur H. E. Munroe et la Colombie Anglaise par l'hon. premier ministre S. F. Tolmie.

Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, et Mgr Kidd, évêque de Calgary, étaient parmi les invités d'honneur.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

La crise du respect

La désinvolture avec laquelle la jeunesse actuelle traite les choses et les gens, les idées et les principes, n'est pas sans inquiéter les éducateurs. L'autorité religieuse s'est émue et le pape lui-même n'a pas dédaigné de consacrer une encyclique à cette question.

Si l'on recherche les causes et les responsabilités, on s'aperçoit vite que les circonstances ont aidé singulièrement à démoraliser l'humanité par les secousses de la guerre, la disparition des chefs de famille, le bouleversement des fortunes. Mais, si la situation s'est aggravée, ce n'est point seulement en raison des événements: c'est, bien souvent, par la faiblesse de ceux qui, chargés de maintenir les moeurs et les habitudes normales, ont contribué à leur relâchement.

Combien ont failli à leur mission par manque de fermeté; combien ont, plus ou moins consciemment, oublié de prêcher d'exemple! L'indépendance des enfants, l'éveil de plus en plus prompt chez eux de l'esprit d'observation et de critique rendent la réprimande difficile. La maîtrise de soi est plus que jamais nécessaire aux parents et à ceux qui les secondent dans la grande oeuvre de l'éducation: pour maintenir le prestige de l'autorité, il faut le calme, la constance et la sûreté de conscience qui ne s'acquièrent, ne se conservent qu'à force de volonté.

Beaucoup d'entre eux succombent dans cette lutte: on voile d'indulgence la veulerie, le découragement qui saisit devant les difficultés de la tâche. Ils suivent le courant, quittes à se déclarer entraînés par lui. Or, si le noyé qui se débat maladroitement est perdu, celui qui manoeuvre avec sang-froid est sauvé.

Apprenons donc à manoeuvrer pour rendre efficaces nos efforts pour établir nettement la supériorité du rôle qui nous est échu. "Le respect est le sens des valeurs."

Or l'enfant ne prend que peu à peu conscience de la valeur morale et intellectuelle de ceux qui le dirigent. Il faut qu'il éprouve de la confiance pour cette expérience, pour cette tendance parfois sévère, qu'il puisse se créer ainsi l'idéal auquel il tâchera de ressembler. Or, comment l'enfant pourrait-il admirer, vénérer des êtres chez lesquels il reconnaît l'existence des défauts dont on prétend le corriger? Gardera-t-il de la déférence envers ceux qui, lui donnant toute liberté de langage, se laissent traiter en camarades? qui supportent ses exigences et ses familiarités?

Il est certain que l'étroitesse des logis, l'absence de serviteurs ne permettent plus guère de tenir les enfants à distance des préoccupations domestiques de tous genres, et leur connaissance précoce des difficultés de la vie les mûrit singulièrement. N'y aurait-il pas moyen d'en tirer profit pour leur enseignement, d'employer surtout le ton qui convient aux gens que leur élévation d'esprit et de coeur met au-dessus des mesquines considérations d'amour-propre ou d'intérêt?

L'ironie, la "blague", trop souvent employées devant eux, les habituent à prendre tout à la légère, à tourner en dérision les travers que l'âge ou les circonstances permettent de pardonner. Comment voulez-vous que Toto respect l'oncle Sosthène ou la tante Palmyre dont son père et sa mère raillent l'accent, la toilette et les petites manies? Le plus triste, c'est qu'un jour, lorsque les parents, devenus vieux, réclameront l'indulgence et le respect de Toto, celui-ci, pour le moins, pensera qu'ils radotent.

Le droit des femmes

Oui, vous avez des droits, femme chrétienne, et ces droits, je voudrais vous les dire.

Vous avez le droit d'être fidèle à Dieu, de le prier dans le secret de votre demeure, et de venir, au jour du Seigneur, le prier dans son temple.

Vous avez le droit d'ouvrir votre âme au bien, de travailler au salut de cette âme rachetée par tout le sang du Christ répandu au Calvaire.

Vous avez le droit d'élever vos enfants, de les élever pour le ciel et pour Dieu, le droit d'ouvrir leur intelligence à la vérité et leur coeur au bien, le droit de former leur conscience.

Vous avez le droit de sauvegarder leur innocence et de préserver leur âme du péril, d'où qu'il vienne.

Vous avez le droit d'être l'ange de votre foyer, la joie et la fierté de votre époux, le guide tutélaire de vos enfants.

Vous avez le droit d'essuyer les larmes, de consoler et de raffermir les coeurs endoloris, de tendre la main au prodigue repentant, le droit d'épanouir par votre charité, le front du malheureux.

Vous avez le droit de veiller près du lit de douleur, le droit de panser les plaies et de calmer la souffrance des vôtres, le droit, après avoir fait le charme de leur vie, de diriger leur regard vers la patrie éternelle.

Vous avez le droit, pour tout dire en un mot, de vous dévouer à tous, de vivre et de mourir pour ceux que Dieu a fait vôtres.

Voilà vos droits, femmes chrétiennes, vos droits que vous devez conserver, que vous devez préserver de toute atteinte. Aucun rôle n'est plus beau que le vôtre, sinon sans doute, celui du prêtre.

Soyez donc fières de la mission que Dieu vous a donnée et n'en rêvez pas d'autre.

Il est des jours . . .

Il est des jours où tout nous pèse, où le devoir semble plus monotone, les labeurs trop nombreux . . .

Il est des jours où la nature se révolte au lieu de mourir, où les défauts dominent et les qualités sont en baisse . . .

Il est des jours où les joies du coeur se transforment en lourdes épreuves, où l'amitié et l'amour ne semblent que de vains mots . . .

Il est des jours où les joies de l'esprit n'apportent que déceptions pénibles et désenchantements douloureux . . .

Il est des jours où le pauvre souffre davantage de sa pauvreté, où l'avenir se présente à son esprit sous l'aspect d'un long calvaire . . .

Il est des jours où le riche même souffre à cause de sa fortune et souhaiterait ne l'avoir jamais eue . . .

Il est des jours où l'innocent est condamné à la place du coupable, où le coupable, lui-même, se décourage à la vue de ses torts . . .

Il est des jours où l'on a impression de travailler inutilement, de se dépenser pour une cause ingrate et de perdre son temps . . .

Il est des jours où l'âme a peine à monter . . . .

Il est des jours où l'on pleure . . .

Quel usage doit-on faire de tous ces jours qui, en réalité, sont souvent plus nombreux que les autres?

Ce qu'il faut en faire? Un marchepied pour aider l'âme à gravir les sommets; un sujet de méditation sur la vanité des biens terrestres; une excellente occasion de pratiquer la patience et la résignation; un puissant moyen de raviver notre courage et de lutter sans trève. Et c'est ainsi que l'épreuve, au lieu de blesser l'âme, la perfectionnera, l'élèvera, la grandira!

Jeanne BERTHIER.

Comme des voyageurs

Notre passage sur la terre se terminera au ciel, et c'est là que doit aboutir nos pensées et nos espérances. La place de chacun de nous est au ciel. Elle a coûté à Notre-Seigneur Jésus-Christ tout son sang. Il nous a précédés; et, comme ses membres, nous l'y suivrons, si nous le voulons. La terre est le lieu de l'exil; passons sans regarder en arrière et sans nous attacher aux choses présentes. Nous devons avoir de prétentions que sur les biens éternels. Nous devons vivre dans une complète indifférence pour tout ce qui s'évanouit avec la vie. Nous devons vivre dans un habituel dégagement comme le voyageur qui ne fait que regarder, sans s'y attacher, aux lieux qu'il traverse, et nous vivrons pour le ciel.

C'est au prix de nombreux sacrifices que nous devons conquérir la gloire du ciel. Pour cela, il faut mener une vie contraire aux sens et à la nature par amour pour Jésus-Christ, et en l'imitant le plus parfaitement possible.

CENSOR.

Encyclique "Quadragesimo Anno"

Sur la restauration de l'ordre social en pleine conformité avec les préceptes de l'Evangile, à l'occasion du 40e anniversaire de l'Encyclique "Rerum Novarum".

(suite)

La restauration de l'ordre social

Ce que Nous avons dit jusqu'à présent de l'équitable répartition des biens et du juste salaire regarde surtout les individus et ne touche qu'indirectement cet ordre social que Léon XIII, Notre prédécesseur, s'est appliqué avec tant de sollicitude à restaurer selon les principes de la saine philosophie et à organiser plus parfaitement suivant les sublimes préceptes de la loi évangélique.

Toutefois, pour affermir ce qu'il a lui-même si heureusement commencé, pour mener à bien la tâche qui reste à accomplir et pour en faire retirer à la famille humaine de plus amples et de plus heureux fruits, deux choses surtout sont nécessaires: la réforme des institutions et la réforme des moeurs.

Parlant de la réforme des institutions, c'est tout naturellement l'Etat qui vient à l'esprit. Non certes qu'il faille fonder sur son intervention tout espoir de salut! Mais, depuis que l'individualisme a réussi à briser, à étouffer presque cet intense mouvement de vie sociale qui s'épanouissait jadis en une riche et harmonieuse floraison de groupements les plus divers, il ne reste plus guère en présence que les individus et l'Etat. Cette déformation du régime social ne laisse pas de nuire sérieusement à l'Etat sur qui retombent, dès lors, toutes les fonctions que n'exercent plus les groupements disparus, et qui se voit accablé sous une quantité à peu près infinie de charges et de responsabilités.

Il est vrai, sans doute, et l'histoire en fournit d'abondants témoignages, que, par suite de l'évolution des conditions sociales, bien des choses que l'on demandait jadis à des associations de moindre envergure ne peuvent plus désormais être accomplies que par de puissantes collectivités. Il n'en reste pas moins indiscutable qu'on ne saurait ni changer ni ébranler ce principe si grave de philosophie sociale: de même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très endommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes.

L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber.

Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. Que les gouvernants en soient donc bien persuadés: plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques.

Collaboration des divers corps professionnels

L'objectif que doivent avant tout se proposer l'Etat et l'élite des citoyens, ce à quoi ils doivent appliquer tout d'abord leur effort, c'est de mettre un terme au conflit qui divise les classes et de provoquer et encourager une cordiale collaboration des professions.

La politique sociale mettra donc tous ses soins à reconstituer les corps professionnels. Jusqu'à présent, en effet, la société reste plongée dans un état violent, partant instable et chancelant, puisqu'elle se fonde sur des classes que des appétits contradictoires mettent en conflit et qui, de ce chef, inclinent trop facilement à la haine et à la guerre. En effet, bien que le travail, ainsi que l'exposait nettement Notre prédécesseur dans son Encyclique, ne soit pas une simple marchandise, qu'il faille reconnaître en lui la dignité humaine de l'ouvrier et qu'on ne puisse pas l'échanger comme une denrée quelconque, de nos jours, sur le marché du travail, l'offre et la demande opposent les parties en deux classes, comme en deux camps; le débat qui s'ouvre transforme le marché en un champ clos où les deux armées se livrent un combat acharné. A ce grave désordre qui mène la société à la ruine, tout le monde le comprend, il est urgent de porter un prompt remède. Mais on ne saurait arriver à une guérison parfaite que si à ces classes opposées on substitue des organes bien constitués, des "ordres" ou des "professions" qui groupent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent. De même, en effet, que ceux que rapprochent des relations de voisinage en viennent à constituer des cités, ainsi la nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession, quelle qu'elle soit, à créer des groupements corporatifs, si bien que beaucoup considèrent de tels groupements, comme des organes sinon essentiels du moins naturels dans la société.

L'ordre résultant, comme l'explique si bien saint Thomas, de l'unité d'objets divers harmonieusement disposés, le corps social ne sera vraiment ordonné que si une véritable unité relie solidement entre eux tous les membres qui le constituent. Or, ce principe d'union se trouve,—et pour chaque profession, dans la production des biens ou la prestation des services que vise l'activité combinée des patrons et des ouvriers qui la constituent;—et pour l'ensemble des professions, dans le bien commun auquel elles doivent toutes, et chacune pour sa part, tendre par la coordination de leurs efforts. Cette union sera d'autant plus forte et plus efficace que les individus et les professions elles-mêmes s'appliqueront plus fidèlement à exercer leur spécialité et à y exceller.

De ce qui précède, on conclura sans peine qu'au sein de ces groupements corporatifs, la primauté appartient incontestablement aux intérêts communs de la profession et entre tous, le plus important est de veiller à ce que l'activité collective s'oriente toujours vers le bien commun de la société. Pour ce qui est des questions dans lesquelles les intérêts particuliers, soit des employeurs, soit des employés, sont en jeu de façon spéciale au point que l'une des parties doive prévenir les abus que l'autre ferait de sa supériorité, chacune des deux pourra délibérer séparément sur ces objets et prendre les décisions que comporte la matière.

Il est à peine besoin de le rappeler ici, ce que Léon XIII a enseigné au sujet des formes de gouvernement vaut également, toute proportion gardée, pour les groupements corporatifs des diverses professions et doit leur être appliqué et les hommes sont libres d'adopter telle forme d'organisation qu'ils préfèrent, pourvu seulement qu'il soit tenu compte des exigences de la justice et du bien commun.

Mais, comme les habitants d'une cité ont coutume de créer aux fins les plus diverses des associations auxquelles il est loisible à chacun de donner ou de refuser son nom, ainsi les personnes qui exercent la même profession gardent la faculté de s'associer librement en vue de certains objets qui, d'une manière quelconque, se rapportent à cette profession. Comme ces libres associations ont été clairement et exactement décrites par Notre illustre prédécesseur, il suffira d'insister sur un point: l'homme est libre non seulement de créer de pareilles sociétés d'ordre et de droit privé, mais encore de leur "donner les statuts et règlements qui paraissent les plus appropriés au but poursuivi". La même faculté doit être reconnue pour les associations dont l'objet déborde le cadre propre des diverses professions. Puissent les libres associations qui fleurissent déjà et portent de si heureux fruits, se donner pour tâche, en pleine conformité avec les principes de la philosophie sociale chrétienne, de frayer la voie à ces organismes meilleurs, à ces groupements corporatifs dont Nous avons parlé, et d'arriver, chacune dans la mesure de ses moyens, à en procurer la réalisation.

Restauration d'un principe directeur de la vie économique

Une autre chose encore reste à faire, qui se rattache étroitement à tout ce qui précède. De même qu'on ne saurait fonder l'unité du corps social sur l'opposition des classes, ainsi on ne peut attendre du libre jeu de la concurrence l'avènement d'un régime économique bien ordonné. C'est en effet de cette illusion, comme d'une source contaminée, que sont sorties toutes les erreurs de la science économique individualiste. Cette science, supprimant par oubli ou ignorance le caractère social et moral de la vie économique, pensait que les pouvoirs publics doivent abandonner celle-ci, affranchie de toute contrainte, à ses propres réactions, la liberté du marché et de la concurrence lui fournissant un principe directif plus sûr que l'intervention de n'importe quelle intelligence créée. Sans doute, contenue dans de justes limites, la libre concurrence est chose légitime et utile; jamais, pourtant elle ne saurait servir de norme régulatrice à la vie économique. Les faits l'ont surabondamment prouvé, depuis qu'on a mis en pratique les postulats d'un néfaste individualisme. Il est donc absolument nécessaire de replacer la vie économique sous la loi d'un principe directeur juste et efficace. La dictature économique qui a succédé aujourd'hui à la libre concurrence ne saurait assurément remplir cette fonction; elle le peut d'autant moins que, immodérée et violente de sa nature, elle a besoin, pour se rendre utile aux hommes, d'un frein énergique et d'une sage direction, qu'elle ne trouve pas en elle-même. C'est donc à des principes supérieurs et plus nobles qu'il faut demander de gouverner avec une sévère intégrité ces puissances économiques, c'est-à-dire à la justice et à la charité sociales. Cette justice doit donc pénétrer complètement les institutions mêmes et la vie tout entière des peuples; son efficacité vraiment opérante doit surtout se manifester par la création d'un ordre juridique et social qui informe en quelque sorte toute la vie économique. Quant à la charité sociale, elle doit être l'âme de cet ordre que les pouvoirs publics doivent s'employer à protéger et à défendre efficacement; tâche dont ils s'acquitteront plus facilement s'ils veulent bien se libérer des attributions qui, Nous l'avons déjà dit, ne sont pas de leur domaine propre.

Il convient aussi que les diverses nations, si étroitement solidaires et interdépendantes dans l'ordre économique, mettent en commun leurs réflexions et leurs efforts pour hâter, à la faveur d'engagements et d'institutions sagement conçus, l'avènement d'une bienfaisante et heureuse collaboration économique internationale.

Si donc l'on reconstitue, comme il a été dit, les diverses parties de l'organisme social, si l'on restitue à l'activité économique son principe régulateur, alors se vérifiera en quelque manière du corps social ce que l'apôtre disait du corps mystique du Christ: "Tout le corps, coordonné et uni par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours et dont chacun opère selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité."

Récemment, ainsi que nul ne l'ignore, a été inaugurée une organisation syndicale et coopérative d'un genre particulier. L'objet même de Notre Encyclique nous fait un devoir de la mentionner et de lui consacrer quelques réflexions opportunes.

L'Etat accorde au syndicat une reconnaissance légale qui n'est pas sans conférer à ce dernier un caractère de monopole, en tant que seul le syndicat reconnu peut représenter respectivement les ouvriers et les patrons, que seul il est autorisé à conclure les contrats ou conventions collectives de travail. L'affiliation au syndicat est facultative, et c'est dans ce sens seulement que l'on peut qualifier de libre cette organisation syndicale, vu que la cotisation syndicale et d'autres contributions spéciales sont obligatoires pour tous ceux qui appartiennent à une catégorie déterminée, ouvriers aussi bien que patrons, comme sont aussi obligatoires les conventions collectives de travail conclues par le syndicat légal. Il est vrai qu'il a été officiellement déclaré que le syndicat légal n'exclut pas l'existence d'associations professionnelles de fait.

Les corporations sont constituées par les représentants des syndicats ouvriers et nationaux d'une même profession ou d'un même métier et, ainsi que de vrais et propres organes ou institutions d'Etat dirigent et coordonnent l'activité des syndicats dans toutes les matières d'intérêt commun.

Grève et lock-out sont interdits; si les parties ne peuvent se mettre d'accord, c'est l'autorité qui intervient.

Pas n'est besoin de beaucoup de réflexion pour découvrir les avantages de l'institution, si sommairement que Nous l'ayons décrite; collaboration pacifique des classes, éviction de l'action et des organisations socialistes, influence modératrice d'une magistrature spéciale.

Mais, pour ne rien omettre en une matière si importante, tenant compte des principes généraux ci-dessus invoqués et de ce que Nous ajouterons à l'instant, Nous devons dire cependant qu'à Notre connaissance il ne manque pas de personnes qui redoutent que l'Etat ne se substitue à l'initiative privée, au lieu de se limiter à une aide ou à une assistance nécessaire et suffisante. On craint que la nouvelle organisation syndicale et corporative ne revête un caractère exagérément bureaucratique et politique, et que, nonobstant les avantages généraux déjà mentionnés, elle ne risque d'être mise au service de fins politiques particulières, plutôt que de contribuer à l'avènement d'un meilleur équilibre social.

Nous pensons que, pour atteindre ce dernier et très noble objectif et procurer par là le bien réel et durable de la collectivité il est besoin d'abord et par-dessus tout, de la bénédiction de Dieu et, ensuite, de la collaboration de toutes les bonnes volontés. Nous croyons, en outre, par une conséquence nécessaire, que cet objectif sera d'autant plus sûrement atteint que plus large sera la contribution des compétences techniques, professionnelles et sociales et, plus encore, des principes catholiques et de leur pratique, de la part non pas de l'Action catholique (qui n'entend pas déployer une activité strictement syndicale ou politique), mais de la part de ceux de Nos fils que l'Action catholique aura parfaitement pénétrés de ces principes et préparés à s'en faire des apôtres sous la conduite et le magistère de l'Eglise, de cette Eglise qui, même dans le domaine particulier dont Nous venons de parler, comme d'ailleurs partout où s'agitent et se règlent des questions morales, ne peut oublier ou négliger le mandat de garder et d'enseigner ce que Dieu lui a conféré.

Mais tout ce que Nous avons enseigné sur la restauration et l'achèvement de l'ordre social ne s'obtiendra jamais sans une réforme des moeurs. L'histoire Nous en fournit un très convaincant témoignage. Il a existé, en effet, un ordre social qui, sans être de tous points parfait, répondait cependant, autant que le permettaient les circonstances et les exigences des temps, aux préceptes de la droite raison. Si cet ordre a depuis longtemps disparu, ce n'est certes pas qu'il n'ait pu évoluer et se développer pour s'accommoder à ce que réclamaient des circonstances et des nécessites nouvelles. La faute en fut bien plutôt aux hommes, soit que leur égoïsme endurci ait refusé d'ouvrir comme il eût fallu, les cadres de leur organisation à la multitude croissante qui demaidait à y pénétrer, soit que, séduits par l'attrait d'une fausse liberté, ou victimes d'autres erreurs, ils se soient montrés impatients de tout joug et aient voulu s'affranchir de toute autorité.

Il Nous reste donc à faire comparaître le régime économique actuel et le socialisme, son accusateur acharné, à porter publiquement sur eux un jugement équitable, puis, ayant cherché la cause profonde de tant de maux, à indiquer le remède primordial et le plus indispensable, la réforme des moeurs.

* * *

III. Profonds changements survenus depuis Léon XIII

1. Transformations du régime économique

De profonds changements ont été subis depuis Léon XIII par le régime économique, aussi bien que par le socialisme.

Et, d'abord, que les conditions économiques aient fortement changé, la chose est manifeste. Vous le savez, vénérables Frères et très chers Fils, Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, a eu surtout en vue, en écrivant son Encyclique, le régime dans lequel les hommes contribuent d'ordinaire à l'activité économique, les uns par les capitaux, les autres par le travail, comme il le définissait dans une heureuse formule: "Il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital."

Le système capitaliste n'est pas intrinsèquement mauvais, mais il a été vicié

Ce régime, Léon XIII consacre tous ses efforts à l'organiser selon la justice: il est donc évident qu'il n'est pas à condamner en lui-même. Et, de fait, ce n'est pas sa constitution qui est mauvaise, mais il y a violation de l'ordre quand le capital n'engage les ouvriers ou la classe des prolétaires qu'en vue d'exploiter à son gré et à son profit personnel l'industrie et le régime économique tout entier, sans tenir aucun compte ni de la dignité humaine des ouvriers, ni du caractère social de l'activité économique, ni même de la justice sociale et du bien commun.

Il est vrai que, même à l'heure présente, ce régime n'est pas partout en vigueur. Il en est un autre qui gouverne encore une nombreuse et très importante fraction de l'humanité. C'est le cas, par exemple, de la profession agricole, où un très grand nombre d'hommes trouvent leur subsistance au prix d'un travail probe et honnête. Cet autre régime économique n'est pourtant pas exempt d'angoissantes difficultés, que Notre prédécesseur signale en plusieurs endroits de sa Lettre et auxquelles Nous-même avons fait ci-dessus plus d'une allusion.

Mais depuis la publication de l'Encyclique de Léon XIII, avec l'industrialisation progressive du monde, le régime capitaliste a, lui aussi, considérablement étendu son emprise, envahissant et pénétrant les conditions économiques et sociales de ceux-là mêmes qui se trouvent en dehors de son domaine, y introduisant, en même temps que ses avantages, ses inconvénients et ses défauts, et lui imprimant pour ainsi dire sa marque propre.

Ce n'est donc pas seulement pour le bien de ceux qui habitent les régions de capitalisme et d'industrie, mais pour celui du genre humain tout entier, que Nous allons examiner les changements survenus depuis Léon XIII dans le régime capitaliste.

La dictature économique a succédé à la libre concurrence

Ce qui, à notre époque, frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.

Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites; ceux-là seuls restent debout qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire ceux qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience.

(A suivre)

Quelques faits

L'année dernière

Du 7 au 13 juillet

— 7 —

—**A Crowborough, Ang.,** mort de sir A. Conan Doyle.

—**A Wellington,** mort de sir Jos. Ward, ancien premier ministre de la Nouvelle-Zélande.

—**A Dayton, Ohio,** mort de Mgr L.-J. O'Leary, év. de Charlottetown.

— 8 —

—**Jean Mermoz,** se rendant en Amérique du Sud, en avion, doit amerrir à 500 milles de Saint-Louis du Sénégal.

— 9 —

—**A Rome,** mort du cardinal V. Vannutelli, doyen du Sacré-Collège.

—**Un coup de grisou** à la mine Kurt à Hausdorf, Allemagne, fait 151 morts.

—**A Rome,** mort de l'abbé H. Beaudé,—Henri d'Harles,—écrivain canadien.

—**M. G. Bettez,** du diocèse d'Ottawa, est nommé chevalier de S. Sylvestre.

—**A. Québec,** mort subite de l'hon. L. de G. Belley, ancien ministre des Postes.

— 10 —

—**A Genève,** 1ère conférence internationale du contrôle budgétaire.

— 11 —

—**Inondations** désastreuses en Corée: 120 personnes sont noyées.

— 12 —

—**A Buenos-Ayres,** un tramway tombe dans une rivière: 70 morts.

—**A Utrecht, Hollande,** la conférence épiscopale demande aux catholiques de ne pas s'affilier au "Rotary Club".

Ce qui se passe en Russie

Ce qui frappe le plus dans le système imposé aux populations de la Russie est certainement la logique impitoyable de ceux qui l'ont imaginé.

L'employé d'un bateau anglais ayant visité un camp où vivaient quelques milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, occupés à débiter du bois de charpente, a eu l'occasion de visiter l'hôpital du camp.

"C'est la chose la plus terrible que j'aie vue de ma vie, écrit-il. De jeunes enfants rongés par les maladies vénériennes, femmes et hommes avec les membres rongés. Ils étaient tous ensemble dormant sur deux planches, vêtus d'habits dégoûtants et pourris. Ils mouraient de faim et avaient un regard effrayant."

"J'ai demandé au docteur (qui parlait très bien l'angais) pourquoi on ne les soignait pas convenablement et il me dit que c'était impossible **parce qu'ils n'étaient pas communistes.**"

Le même témoin, qui a estimé à plus de cent mille personnes le nombre des morts de l'hiver dernier dans les camps de la mer Blanche, constate que la plupart meurent d'épuisement, beaucoup de fièvre typhoïde, des milliers ont été tués pour tentative de fuite ou fusillés pour n'avoir pas accompli leur tâche. Un tchékiste, effrayé des responsabilités encourues par son chef, le terrible Glèbe Boky, lui ayant demandé si la G.P.U. ne le rendrait pas responsable de tant de sang versé, ce dernier répondit en riant: "Vous savez bien que nous envoyons dans les camps des contre-révolutionnaires, les ennemis du pouvoir soviétique."

Ces témoignages, ajoutés à d'autres constatations similaires, éclairent d'un jour singulièrement lugubre une forme moderne de l'esclavage qui défie tout ce qu'ont vu les Anciens.

L'institution due au génie des bourreaux moscovites opère avec la régularité de la guillotine, ou plutôt d'une épée à deux tranchants qui frappe à la fois le peuple russe réfractaire au collectivisme intégral et la civilisation occidentale également hostile à cette règle absurde, civilisation qu'il faut réduire à merci en inondant l'Europe du produit du travail forcé, car, dans la pensée des tchékistes, le dumping russe apportera le malaise, voire même la ruine progressive aux divers peuples qu'il s'agit de conquérir aux idées léninistes.

La France nouvelle

Lorsque depuis une longue semaine déjà, les côtes de France se sont mêlées au scintillement des eaux et à l'azur du ciel, et qu'on pénètre dans ce fleuve du Saint-Laurent qui annonce un puissant Empire par la largeur de son lit, la profondeur et la régularité de son cours le cadre merveilleux de ses plaines d'émeraude et de ses montagnes de saphir; lorsqu'aux bords de cette mer intérieure où les transatlantiques poursuivent à l'aise, durant des journées entières, leur course rapide, se profilent les villages blancs et rouges, dont les "clochers à jour",—semblables aux clochers bretons ou normands,—sont toujours surmontés par le coq gaulois; lorsque s'avancent sur la plage, la main en visière, des paysans—semblables à ceux de chez nous—qui paraissent chercher à bord des visages amis et demander des nouvelles du foyer, des larmes, d'elles-mêmes, montent aux yeux: le Français voudrait se précipiter vers ces braves gens, qui se souviennent, pour leur donner l'accolade fraternelle, et il est fier de retrouver là-bas, à la tête du Nouveau Monde, une autre France qui perpétue les traditions de la race et leur ouvre des horizons nouveaux, illimités.

S'il y en a, de ce côté-ci de l'Océan, qui croient notre sang désormais stérile, qu'ils aillent au Canada! Ils en reviendront guéris de leur pessimisme.

Gustave GAUTHEROT,
Historien.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Livres nouveaux

La vie abrégée de la bonne sainte Anne

Le R. P. Géna, Rédemptoriste, vient de publier une vie abrégée de la bonne sainte Anne. Tous ceux qui ont une grande dévotion à notre puissante Thaumaturge pourront se régaler à leur aise de lectures très pratiques durant le mois de juillet. Ces lectures nous feront mieux connaitre cette glorieuse aïeule de notre divin Rédempteur et la Mère de l'auguste Vierge Marie. Et ce sera une des plus douces joies de notre pèlerinage ici-bas de traduire dans notre vie quotidienne, par un effort d'imitation, les éclatantes vertus que nous aurons vues dans l'âme de notre incomparable Patronne.

En vente à Ste-Anne de Beaupré, et chez tous les libraires.

Prix: 25 cents. Par la poste: 30 cents.

Informations

La pluie se forme à l'intérieur de cet immense édifice

Le soleil brille. Un vent sec souffle sur l'aéroport d'Akron, Ohio. La neige étincelle.

Pourtant à l'intérieur du hangar il pleut. Ce n'est pas le déluge, mais une de ces brumes qui vous pénètrent.

L'explication s'offre à votre esprit au bout d'un moment. La bâtisse est grande. Ses murs enferment quelque 45,000,000 de pieds cubes d'atmosphère. Il s'en suit qu'elle possède son climat à elle, qui suit les mêmes lois physiques que l'atmosphère extérieur.

Ce jour-là les couches intérieures sont agitées. L'air chaud qui entoure les machines auprès desquelles travaillent les hommes, s'élèvent et déplacent les couches supérieures d'air froid. L'humidité se condense. Elle tombe en pluie à 190 pieds plus bas. Ce serait de la neige si la température était un peu plus basse.

On cherche un remède à ces averses. Autant qu'on le sache, c'est l'unique bâtisse où se produise pareil phénomène.

Les progrès du téléphone au Canada

Il y avait en 1928, en usage au Canada 1,334,534 appareils téléphoniques, comparativement à 1,259,987 l'année précédente—une augmentation de 74,547 ou de 6 p.c. La population du pays n'atteignant pas dix millions d'âmes, on comptait, cette année-là, 13.82 appareils téléphoniques par 100 personnes. Seule la République américaine dépasse cette proportion, comptant, en 1927, 15.8 appareils téléphoniques par 100 de population. Après le Canada viennent la Nouvelle-Zélande le Danemark la Suède et la Norvège, qui possède 10 à 6.4 appareils par 100 habitants.

Des neuf provinces canadiennes, la Colombie britannique occupe le premier rang avec 20.8 appareils par 100 habitants.Viennent ensuite: l'Ontario, 18.3; la Saskatchewan 13.2; l'Alberta, 12.3; le Manitoba, 11.8; la province de Québec, 10.4; le Nouveau-Brunswick, 7.9; la Nouvelle-Ecosse, 7.8; l'Ile du Prince Edouard, 5.7.

Les principales inventions

Les inventions les plus précieuses des derniers siècles sont: L'invention par Watt de la machine à vapeur; 2. La mise au point, par Stephenson, de la locomotive; 3. L'invention du bateau à vapeur, par Fulton; 4. La découverte de l'induction électrique, par Faraday; 5. La découverte de la télégraphie, par Morse; 6. La découverte du téléphone, par Bell; 7. La découverte de la lampe électrique, par Edison; 8. La télégraphie sans fil, due à Marconi.

Assez pour 50 dirigeables

"Les seules sources d'hélium exploitables se trouvent au Canada et surtout aux Etats-Unis dans les nombreux champs pétrolifères des Etats du Texas, Oklahoma et Kansas," écrit M. A. Boutaric, dans la "Revue Hebdomadaire". "D'ailleurs ces gaz naturels ne sont jamais très riches en hélium et leur teneur en ce gaz ne dépasse guère 2 pour 100. Aussi l'extraction de l'hélium est-elle une opération industrielle très complexe et très coûteuse. Mais on est parvenu à réaliser cette extraction sur une grande échelle et à l'heure actuelle la grande république américaine peut disposer d'importantes quantités d'hélium, suffisantes pour entretenir cinquante di-dirigeables."

D'autre part la "Gazette" de Bruxelles, dit qu'on a découvert au Congo belge des sources considérables d'hélium.

Méfiez-vous de lire trop ou de lire trop rapidement. Lisez plutôt avec attention; fermez souvent votre livre; imprégnez votre esprit de ce que vous avez lu, et réfléchissez.

En Alberta

Aux sources de notre Histoire

(Suite)

Complétant ces renseignements, la lettre du 27 décembre ajoute:

"En me voyant pour la première fois, le salut de la plupart était celui-ci: "Ah! bonjour mon Père, M. Thipo, mon coeur est joyeux. Merci, merci; aujourd'hui je commence à voir clair. Voilà longtemps que les Français parlent de M. Thipo. On a désiré te voir pour apprendre de toi à prier Dieu. C'est toi, merci, merci; nous voulons faire tout ce que tu nous diras." Et ensuite les vieillards faisaient de longues harangues aux jeunes gens pour les exhorter à profiter des moyens de salut que Dieu leur envoyait.

"Quel empressement à se rendre aux instructions! Quelle ardeur à apprendre leurs prières! Tous venaient, grands et petits, se jeter à genoux devant moi de temps en temps pour répéter les prières; et le premier d'entre eux qui savait une prière par coeur devenait le maitre des autres. On se réunissait autour de lui, et, qu'il fût jeune ou vieux, femme ou homme, on se jetait à ses genoux avec une simplicité admirable pour répéter les prières; et cela se faisait jour et nuit. Aussi tous savent-ils le **pater, l'ave, le credo,** le chapelet et les commandements de Dieu.

"Les pères et les mères ne laissaient pas coucher leurs enfants sans les avoir fait prier; ils en faisaient autant le matin, avant et après les repas. Tous ceux qui entendent quelques mots de la langue crise se sont confessés et ceux qui n'ont pas pu le faire en ont été affligés. J'en ai vu pleurer de ce qu'ils ne pouvaient se faire entendre.

"Comme les Apôtres dans la pêche miraculeuse nous crions: "De l'aide, Seigneur, de l'aide! Nos filets se rompent"; nos chers Montagnais nous font mourir sous le poids de leur bonne volonté.

"Cependant quelques taches noires que nous apercevons sur notre horizon nous inquiètent: nous craignons que les méthodistes ne tentent d'introduire le poison de leurs doctrines dans ce champ si pur, si fertile du Père de famille. Les malheureux! quel compte ils rendront à l'Eternel pour tant d'âmes qu'ils ravissent à sa grâce!. . . Cette nation ne paraît pourtant guère disposée à les écouter, mais ils font toujours un peu de mal avec des rêts et de la munition.

"Ils attendent avec impatience les prêtres qui leur seront envoyés. Ces prêtres ne souffriront point de la faim: la pêche est partout abondante, le gibier ne manque pas, l'orignal n'est pas rare, etc.

"J'ai le projet de me rendre l'année prochaine jusqu'au Fort principal de la rivière Mackenzie et plus loin, si j'en ai le temps et les moyens.

"J'ai vu, au Portage de la Loche, quelques-uns des sauvages qui habitent les bords de ce fleuve, et ils m'ont témoigné un grand désir de me voir chez eux. Leurs heureuses dispositions m'ont singulièrement touché. "Nous désirons nous aussi, comme les Montagnais, m'ont-ils dit, apprendre les nouvelles que tu viens apporter dans ce pays. Nous faisons pitié, car nous ne connaissons pas Dieu, mais nous désirons le connaitre, et nous voudrions aussi, quand nous mourrons, aller dans le beau pays où Dieu place les bons vivants. Viens nous voir, fais-nous charité . . ." Ma réponse affirmative les a remplis de joie."

Parmi les auditeurs de M. Thibault, au Portage la Loche, se trouvaient François Beaulieu et son fils Pierre, surnommé **Kin,** "le petit bourgeois", alors âgé de 14 à 15 ans; il y avait aussi "l'Ecureuil" (Glié), "la Moële", et d'autres qui avaient entendu les paroles de M. Deschambault.

Le premier matin après leur arrivée au Portage, ils assistèrent à la sainte messe. Une cabane de feuillage servait d'église; M. Thibault prenait les ornements sacrés derrière l'autel. Quand le petit Kin le vit, il fut vivement impressionné: "Je crus voir le bon Dieu lui-même", *racontait-il* plus tard à Mgr Joussard.

Après l'Evangile, le prêtre adressa la parole aux métis et aux sauvages du Mackenzie.

"Je vous félicite, leur dit-il, d'être venus de si loin pour apprendre la vraie prière . . . Puisque vous êtes si bien disposés, je tiens à vous dire que la première chose que vous aurez à faire sera de renvoyer vos femmes, pour n'en garder qu'une seule. Vous ne devrez pas les abandonner, ni leurs enfants avec elles: au contraire vous les aiderez à vivre, vous en prendrez soin; mais une seule restera votre femme."

La messe terminée, tous prirent ensemble leur déjeûner . . . Le silence était complet: chacun songeait à ce qu'il venait d'entendre.

—Que pensez-vous de ce qu'a dit la **robe noire?** demanda tout à coup François Beaulieu.

Les langues alors se délièrent.

—L'homme de la prière, dirent-ils, nous a demandé une chose impossible. Quoi! une seule femme pour tenir le ménage, mener les chiens, "bûcher" le bois, et tout le reste! . . .

—Faites comme vous voudrez, reprit Beaulieu; mais quant à moi, je ne suis pas venu ici pour rien. Dès que je serai de retour chez moi, je ferai comme a dit le Priant. Je partagerai ma demeure en trois—car il avait à ce moment trois femmes;—je garderai une femme; j'aiderai les autres et les nourrirai.

—Eh bien, dit un sauvage, on pourra bien essayer nous aussi.

"Et c'est ainsi, concluait Mgr Joussard en nous racontant cela, que grâce à M. Deschambault et au vieux Beaulieu, les sauvages du Mackenzie sont devenus catholiques." (Conversation tenue à Edmonton, le 2 janvier 1929, et notée immédiatement par écrit, lequel fut lu et déclaré exact par le vénérable évêque).

M. Thibault rentra au lac Sainte-Anne "au commencement de septembre". Depuis le mois d'avril, il avait fait, dit-il, 488 baptêmes; en y ajoutant ceux que M. Bourassa avait faits pendant son absence, ils comptaient "plus de 500 baptêmes" pour cette année 1845.

Après la récolte spirituelle, la récolte matérielle: pendant que M. Bourassa voyageait à son tour, M. Thibault rentrait dans ses greniers "20 minots de patates et 12 minots d'orge. L'orge était très belle, ajoute-t-il, mais les oiseaux nous en ont volé une bonne partie. Les pois ont trop poussé et n'ont rien donné; le lin est venu très beau, mais les souris en ont mangé toute la graine, dont nous manquons dès lors totalement. Tous nos autres petits jardinages ont bien poussé." (Edmonton, 6 mai 1846, à Mgr Provencher).

M. Raymond Denis répond à M. Anderson

M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, a, ces jours derniers, attaqué violemment deux orateurs de la Saskatchewan qui sont venus dans la province de Québec pour y faire connaitre la situation scolaire actuelle.

M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C. et du Conseil d'administration de la Bonne Presse (limitée) a fait parvenir aux journaux anglais une lettre ouverte dont nous publions la traduction.

* * *

Les journaux ont publié ces jours derniers une déclaration de l'hon. M. Anderson, déclaration qui sans aucun doute me vise directement, bien que mon nom ne soit pas mentionné.

Chose étrange, c'est que les journaux rapportent différemment les remarques du premier ministre. Je crois devoir considérer comme officielle la version contenue dans la feuille qui semble être le porte-parole du gouvernement.

Cette attaque injustifiée et discourtoise de M. Anderson appelle une réponse.

"In fairness to the French people of Saskatchewan, says Mr. Anderson, I feel it my duty to call to their attention the fact that representatives of their race are now touring the province of Quebec."

Le fait n'est pas tout à fait exact, puisque à la date de cette déclaration, le soussigné avait quitté Québec depuis longtemps et n'y était resté que quelques jours. Mais passons . . .

Lorsque M. Anderson parle d'agitateurs, il s'aventure sur un terrain bien dangereux pour lui, et s'il voulait regarder dans son entourage immédiat, lire certains de ses propres discours ou quelques-uns des articles du journal officiel de son gouvernement, il s'apercevrait bien vite que les agitateurs ne sont pas dans nos rangs, mais dans les siens.

En ce qui concerne la campagne de souscriptions qui l'inquiète tant, si M. Anderson avait lu le numéro du "Regina Daily Star" du 12 juin, il y aurait vu que la presse française de la Saskatchewan "is trying to raise from the simple people of Quebec a sum of $5000." Nos journaux se ressentent comme tout le monde de la dépression financière et il n'y a rien de surprenant qu'ils demandent à Québec, plus riche, de leur aider à traverser la crise.

Il n'y a là rien de nature à justifier cette remarque de M. Anderson "collecting funds in Quebec to carry on some kind of campaign in Saskatchewan", laissant ainsi le peuple de cette province sous l'impression qu'il s'organise là-bas dans Québec une sorte de mystérieuse campagne dirigée probablement contre le gouvernement de la Saskatchewan. M. Anderson, à son tour, par cette malheureuse interprétation, démentie par son propre journal, ne se laisserait-il pas aller à faire de l'agitation dans un but purement politique, essayant de tenir devant l'opinion publique cette question de race pour s'en servir aux prochaines élections?

M. Anderson trouve bon, dans un but qui ne nous échappe point, de mettre en cause l'Association des Commissaires d'écoles Franco-Canadiens. Cette association fut fondée il y a 12 ans dans un temps où il n'était point question de notre premier ministre actuel. Elle n'a rien eu à faire ni de près, ni de loin, dans la prétendue campagne dont parle notre premier ministre. L'on ne trouvera son nom dans aucun des comptes rendus des journaux de Québec. J'ai parlé durant quelques jours de mon séjour dans Québec comme président du Conseil d'Administration du journal le "Patriote de l'Ouest" et comme président de l'Association Catholique Franco-Canadienne. L'Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens n'a jamais été mentionnée.

Lorsque M. Anderson affirme que les deux orateurs qui ont parlé dans Québec ont accusé le gouvernement de la Saskatchewan d'avoir "dismissed all Roman catholics from the service and any French Canadians as well" je suis obligé de lui dire que cette accusation est absolument fausse. Notre premier ministre semble avoir un bien mauvais service d'informations.

Nous n'avons jamais dit cela. Nous n'avons même jamais abordé le sujet. A nos conférences il y avait des représentants des journaux libéraux comme des représentants des journaux conservateurs. C'est-à-dire qu'il n'y avait rien de caché, rien de mystérieux, rien de secret. Je défie M. Anderson ou tout autre de montrer un compte rendu d'un journal quelconque mentionnant cette accusation.

Nous avons critiqué les amendements scolaires votés depuis deux ans, faisant remarquer ce qu'ils avaient de blessant et d'injuste pour nous. Nous avons dit que l'enquête faite il y a quelques mois avait été injuste et incomplète. Nous avons exprimé nos craintes pour l'avenir, nous basant sur l'expérience des années passées. Tout ceci a été dit et je revendique la responsabilité de l'avoir dit dans l'Est comme je l'ai écrit dans les journaux de l'Ouest, mais je me permettrais de faire remarquer à M. Anderson que ce que j'ai dit là-bas, des députés fédéraux appartenant aux deux partis l'ont dit du haut de la tribune du Parlement. Bien mieux; un ministre fédéral conservateur en a dit autant sans que M. Bennett proteste, sans que les députés conservateurs de la Saskatchewan qui étaient à leur siège n'aient dit un mot, sans que M. Anderson lui-même ne fasse entendre un seul mot de protestation. Pourquoi? . . .

En ce qui concerne le dernier paragraphe "We shall be prepared to deal with these agitators when they return to our province", ceci ressemble terriblement à une menace. Il est indigne d'un premier ministre et je préfère croire que de telles remarques sont l'oeuvre d'u reporter trop zélé. Si M. Anderson veut réellement la paix et l'harmonie il recevra la pleine et entière coopération des Canadiens français de cette province, mais il aura besoin de changer de méthode.

Raymond DENIS,
Président du Conseil d'Administration de la Bonne Presse (ltée).

Origine du mot chauvin

Nicolas Chauvin était né à Rochefort. A dix-huit ans, il s'engagea dans la Garde Impériale. Il fit toutes les campagnes, reçut dix-sept blessures, toutes reçues par devant, eut trois doigts amputés, une épaule fracturée, un front horriblement mutilé, un sabre d'honneur, un ruban rouge, deux cents francs de pension.

Ce vieux grognard pleurait quand son général lui disait: "Bonjour, Chauvin". Il pleurait également quand il le tutoyait, et le jour où, en passant une inspection, son chef lui tapota amicalement l'épaule, Chauvin jura en pleurant de se faire tuer pour lui. Son patriotisme, son enthousiasme, furent bientôt connus de tous ses camarades, on disait **être chauvin,** faire du **chauvinisme.** Son zèle n'avait point de limite, et son nom est resté dans la langue française pour symboliser l'amour poussé à l'excès d'une seule idole.

Repartie

Lloyd George commençait un discours:

—**Je suis ici . . .**

—**Moi aussi!** hurla un interrupteur.

Aussitôt la réplique jaillit, foudroyante:

—**Oui, mais vous n'êtes pas tout là!**

La grande demande

—Ma . . . ma . . . ma . . . ri . . . ri . . . rie . . . v. v. v. . . vou . . . voulez-vous. vous. vous . . . être m . . . mma . . . ma f. . . f . . . f . . . f . . . f . . . emme?

—**Oh! monsieur Gaston . . . cette demande est si brusque!**

LA SESSION FEDERALE

Le gouvernement a conclu un accord commercial avec l'Australie.—Pour améliorer la situation dans l'Ouest.—Les taxes nouvelles.—350,000 Canadiens souffriront de la faillite des récoltes dans l'Ouest. —Le statut de Westminster.

Le premier ministre a annoncé à la Chambre que son gouvernement vient de conclure un nouvel accord commercial avec l'Australie. Il en fera connaître les termes plus tard.

Une copie du traité a été préparée et signée à Ottawa; une autre a été préparée et signée à Canberra. Il faut attendre que les deux gouvernements aient échangé ces instruments diplomatiques.

L'une et l'autre copies étant parvenues à destination, les gouvernements s'entendront par câblogramme de façon à ce qu'ils puissent faire une déclaration en même temps quant aux termes de l'accord.

On se demande ici si cela ne va pas encore retarder la fin de la session. M. Bennett laissait entendre qu'il ne pourrait soumettre à la Chambre certaines résolutions budgétaires tant que le nouvel accord commercial avec l'Australie ne serait pas définitif. La prorogation ne paraît guère possible avant le 15 ou le 16 de juillet.

M. Euler, ancien ministre du Revenu national, demande à M. Bennett s'il a une déclaration à faire au sujet de la négociation d'un accord commercial du Canada avec la Nouvelle-Zélande.

Le premier ministre répond que depuis qu'il est au pouvoir, il s'est rendu compte que la Nouvelle-Zélande n'avait qu'un désir: vendre son beurre sur le marché canadien.

M. Bennett admet que son gouvernement a haussé de quatre à huit cents la livre le droit de douane sur le beurre de Nouvelle-Zélande. Il n'a agi ainsi que pour protéger les producteurs de beurre du Canada.

La Nouvelle-Zélande nous tiendrait rancune parce que nous n'achetons plus son beurre.

La Chambre des Communes a débattu en comité les exemptions de taxes de vente, la loi établissant un impôt d'un pour cent sur toutes les importations, le timbre sur les chèques, etc. M. Bennett a aussi parlé des mesures à prendre pour améliorer la situation dans l'Ouest, où il y a détresse. M. Bennett a parlé de "calamité nationale la plus grande qu'il y ait eue", à cause de la sécheresse qu'il a fait en Saskatchewan et où les récoltes sont manquées. Le gouvernement, pour parer aux conséquences de cette disette partielle, soumettra bientôt un projet de loi, auquel M. King a promis son entier appui, de même que les députés des différents groupes. On estime que cent mille personnes, dans l'Ouest, vont se trouver absolument dépourvues de tout, dès ces mois-ci, notamment en Saskatchewan et en Alberta.

Les taxes nouvelles

Au cours du débat sur celles-ci, le premier ministre a annoncé que peut-être l'on exempterа de la taxe du timbre les chèques de $5 et moins, mais cela n'est pas encore certain. De même, le premier ministre a annoncé que le timbre-poste sera dorénavant accepté comme timbre sur les chèques, au lieu de l'obligatoire timbre du revenu. De même il a dit qu'il maintient toutes les anciennes exemptions à la taxe de vente, qu'il avait abolies pour la plupart, dans la résolution initiale du 1er juin dernier. On remboursera ceux qui ont déjà payé cet impôt porté à 4 pour cent.

La crise de l'Ouest

Au cours de la discussion au sujet des secours à apporter à la population des provinces où la récolte sera manquée, M. Bennett a parlé de 350,000 Canadiens qui souffriraient dans l'Ouest de la faillite des récoltes, de 5 millions d'acres de terre en culture ravagées par la sécheresse continue et demandé le secours de tous les groupes de la Chambre pour hâter le passage de la mesure qu'il veut faire voter. M. King, de son côté, a exprimé ses regrets de la situation et l'a assuré de la coopération de la gauche. Il a en même temps suggéré l'établissement d'une commission nationale centrale qui aiderait à l'administration des fonds votés et à leur distribution, ainsi que cela s'est fait lors du désastre d'Halifax pendant la guerre.

M. A. Speakman, des Fermiers-Unis, et M. Woodsworth, travailliste, manifestent leur satisfaction de voir que le gouvernement reste enfin disposé à porter secours aux agriculteurs ainsi qu'aux chômeurs.

Le statut de Westminster

La Chambre a débattu la résolution du premier ministre relative au statut de Westminster. Après le discours de M. Bennett relatif à cette résolution, M. Lapointe, ancien ministre de la justice, a signalé que le statut de Westminster est le point culminant et l'aboutissant d'une longue évolution dans le développement de la nation canadienne. MM. Ralston, Lavergne, Cahan et quelques autres députés ont ajouté leur avis et M. Bourassa parla en particulier de l'appel au Conseil privé et du pouvoir pour le Canada d'amender sa propre constitution. Le droit d'appel au Conseil privé, section judiciaire, est en lui-même un signe d'infériorité, en ce qu'il ne s'applique pas du tout aux citoyens du Royaume-Uni, il n'existe que pour les habitants des différents Dominions et colonies qui ne sont pas des sujets britanniques complets, n'habitant pas la Grande-Bretagne. Le maintien de cet appel met les gens sous l'impression que nul tribunal du pays,—au Canada par exemple,—ne peut adjuger finalement sur les lois du Canada, soit provinciales, soit fédérales.

M. Bourassa est d'avis qu'il devrait y avoir un changement sur ce point et que les Canadiens puissent obtenir justice chez eux-mêmes d'une façon définitive, sans traverser les mers. Le meilleur moyen pour les Canadiens de prouver qu'ils ont confiance absolue dans leurs tribunaux, ce serait de ne pas craindre de recevoir un jugement définitif de ces tribunaux mêmes, sans passer en Angleterre.

Le fédéral doit contrôler la radiophonie

OTTAWA.—La Cour Suprême du Canada a rendu jugement dans la cause de référence du procureur général du Canada, sur le contrôle de la radio au Canada. Elle a décidé que le contrôle de la radiophonie appartient au gouvernement fédéral et non au gouvernement provincial comme le prétendait le procureur général de la province de Québec, M. L. A. Taschereau.

La décision n'est pas unanime. Le juge Anglin, président de la Cour suprême, et les juges Smith et Newcombe ont maintenu les prétentions du gouvernement fédéral pour le contrôle complet sur la radio. Ils ont allégué la raison de "commodité équivalant à une nécessité."

De leur côté, les juges Rinfret et Lamont sont dissidents de la décision majoritaire, car ils prétendent que la juridiction fédérale ne doit pas être illimitée et que les provinces ont droit à un certain contrôle, particulièrement sur la réception des ondes.

Questions soumises

Si le présent jugement de la Cour d'appel est maintenu, il ne reste plus aucun obstacle à la nationalisation de la radio par le gouvernement fédéral.

Les questions soumises à la Cour étaient les suivantes:

1. Le parlement du Canada a-t-il juridiction pour réglementer et contrôler les communications radiophoniques, y compris la transmission et la réception de signaux, signes, images et sons de toute nature, au moyen des ondes hertziennes, et y compris le droit de déterminer le caractère, l'emploi et la location des appareils utilisés?

2. Sinon, jusqu'à quelle limite en particulier s'étend la juridiction du parlement du Canada?

QUEBEC.—L'hon. L.-A. Taschereau a déclaré au commencement de la semaine que la province de Québec en appellera au Conseil Privé de la décision de la Cour Suprême au sujet de la nationalisation de la radiophonie.

Au Manitoba

Une réorganisation du système d'élévateurs

L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, a fait une déclaration résumant l'attitude du gouvernement provincial à la suite des conclusions du rapport du commissaire spécial E.-K. Williams sur son enquête à propos des accusations portées contre les élévateurs de la Coopérative de Blé du Manitoba.

Des mesures immédiates seront prises par le gouvernement pour conférer avec les directeurs et les représentants des associations locales d'élévateurs, afin de considérer la question de la réorganisation du système d'élévateurs qui peut paraître nécessaire. L'intérêt public, croit M. Bracken, demande que les élévateurs de la Coopérative soient maintenus sur une solide base d'affaire comme entreprise coopérative.

Le gouvernement provincial en est arrivé à une décision sur les cinq principaux points suivants:

1. Exempter tous les membres de la Coopérative individuellement de toute obligation financière au gouvernement pour les paiements en excès sur la récolte de 1929.

2. Réduire la dette de la Coopérative au gouvernement d'un montant égal à telle évaluation des élévateurs détenus comme garantie par le gouvernement que permettra le fonctionnement du système sur une base d'affaire.

3. Réduire l'intérêt sur les contrats d'achats d'élévateurs de sept à cinq pour cent par année.

4. Etendre la période de paiement à quinze années ou plus sur une base d'amortissement.

5. Prendre des mesures immédiates pour conférer avec les directeurs et les représentants des associations locales pour considérer (a) toute réorganisation de l'administration et de la direction du système d'élévateurs de la Coopérative qui peut sembler désirable pour obtenir l'administration la plus économique et la plus efficace; (b) la protection autant que possible de leurs propres intérêts dans leur organisation et dans leurs élévateurs; (c) et toutes les autres choses nécessaires se rapportant à la situation actuelle de la Coopérative et des associations d'élévateurs.

Religieuses missionnaires à Chesterfield Inlet

NICOLET.—A la demande de Mgr Turquetil, préfet apostolique de la Baie d'Hudson, les Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Nicolet acceptaient, au saint jour de Pâques dernier, la fondation d'un hôpital-hospice pour les Esquimaux, à Chesterfield Inlet, dans ces missions que le Souverain Pontife reconnaît pour les plus dures qui soient au monde. Ce poste de dévouement missionnaire, dont Mgr Turquetil lui-même a été le premier apôtre, est ouvert à l'évangélisation depuis neuf ans. La coopération des Soeurs Grises, dans cette partie du pays permettra, comme dans l'Extrême-Ouest, de stabiliser une oeuvre qui a coûté déjà tant d'héroïsme, car mettre les esquimaux païens en contact avec la charité, c'est assurer en quelque sorte leur persévérance dans la foi.

Une émouvante cérémonie eut lieu à l'occasion du prochain départ des quatre missionnaires choisies, cérémonie présidée en la cathédrale de Nicolet, par S. E. R. Mgr Brunault, en présence d'un nombreux clergé parmi lequel on remarquait le R. P. Duchaussois, O.M.I., auteur de plusieurs ouvrages, entr'autres "Aux glaces polaires", "Femmes héroïques", "Apôtres inconnus", etc.

Ces religieuses missionnaires sont arrivées à Churchill le 5 juillet dernier.

Chez nous et ailleurs

Le recensement décennal vient de prendre fin

L'armée des recenseurs qui, carnet en mains, visitaient toutes les demeures depuis quelques semaines, est maintenant rentrée sous sa tente. C'est que la tâche énorme qu'ils devaient abattre est terminée. Un autre groupe chargé de la compilation des rapports va maintenant se mettre au travail, et communiquer au bureau central à Ottawa les résultats de l'enquête qui vient d'être faite par tout le pays.

Gandhi délégué à Londres

SIMLA, Inde.—Le gouvernement vient de désigner Gandhi comme représentant des nationalistes des Indes au comité de la structure fédérale à la seconde conférence de la table ronde, qui commencera à Londres, le 5 septembre. Cela permettra au chef nationaliste d'avoir voix sur la préparation de la nouvelle constitution destinée à faire des Indes un pays fédératif autonome dans l'Empire britannique.

Le gouvernement aidera l'Ouest d'abord

WINNIPEG.—Le sénateur Robertson, ministre fédéral du travail, est retourné à Ottawa, ayant terminé une rapide enquête sur le chômage dans l'Ouest.

M. Robertson avait des larmes aux yeux en parlant, à une délégation manitobaine, quelques heures avant son départ, de l'état de choses qu'il a constaté en Saskatchewan. Il a dit qu'il n'avait pas cru une telle situation possible, et il a annoncé que le gouvernement n'aidera l'Est qu'après avoir aidé l'Ouest.

On reconstruira le port de Saint-Jean

ST-JEAN, N.B.—M. H.-C. Schofield, président de la Commission du Port de Saint-Jean, qui est revenu d'Ottawa où il a conféré avec le premier ministre Bennett et l'hon. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, a laissé entendre que le port local, dans lequel un récent incendie causa des dommages pour environ 10 millions de dollars, pourra être restauré en temps pour la navigation de l'hiver prochain. Le but du voyage du président de la commission à Ottawa était de réclamer l'aide financière du gouvernement fédéral pour la restauration à effectuer.

Vingt-cinq millions pour parer au chômage

TORONTO.—D'après le "Globe", de Toronto, le premier ministre demandera probablement au parlement, avant la prorogation un fonds de secours d'urgence de $25,000,000 ou plus pour faire face au chômage et à la misère dans le Dominion l'hiver prochain.

Mort de Nérée Beauchemin

LES TROIS RIVIERES.—Le Dr Nérée Beauchemin, poète régional dont la renommée s'étend dans tout le Canada français et dont l'oeuvre a été hautement appréciée en France, est décédé, la semaine dernière, à sa vieille résidence de Yamachiche où il vécut près de 60 ans.

C'est en 1897 que Nérée Beauchemin fit son entrée dans le monde de la littérature canadienne avec la publication de sa première oeuvre "Les Floraisons matitunales" dont l'apparition fut soulignée par de vifs éloges d'Albert Sorel. "La Cloche de Louisbourg" de ce premier recueil est demeurée célèbre et est citée dans les anthologies.

Ce n'est que trente ans plus tard que le poète Beauchemin publia son second volume "Patrie intime" (1928).

Ce dernier ouvrage valut à Beauchemin le grand prix d'apostolat laïque par la poésie qui lui fut remis à l'occasion d'une grande manifestation publique aux Trois-Rivières, le 11 novembre 1928.

Le nouveau code italien

ROME.—Un nouveau code pénal est devenu en vigueur dans toute l'Italie. Il comporte la peine de mort pour meurtre, et, pour la première fois depuis 1890, les jurés pourront rendre un verdict de mort. Jusqu'ici, ils ne pouvaient qu'envoyer une personne en prison à perpétuité.

La récolte du blé

WINNIPEG.—L'état de la récolte du blé dans l'Ouest du Canada est de 59 pour cent de la normale, d'après le rapport de la halle de blé canadien publié mercredi dernier. Cela se compare à 70 pour 100, il y a deux semaines et à 82, 81 et 99 pour 100 à la fin de juin 1930, 1929 et 1928.

L'"Opinion publique" disparaît

WORCESTER, Mass.—Le quotidien français l'"Opinion publique", publié depuis trente-cinq ans à Worcester, a cessé de paraître.





La France et la proposition Hoover

PARIS.—La réponse du gouvernement français à la proposition Hoover pour un moratoire des dettes et réparations de guerre vient d'être publiée. Le gouvernement français s'y déclare en cordial accord avec les hauts sentiments qui ont inspiré la proposition du président des Etats-Unis.

Le gouvernement désire souligner devant l'opinion mondiale l'étendue du nouveau sacrifice qu'on demande à la France, après tous ceux qu'elle a déjà acceptés.

Pour répondre à la proposition du président Hoover, le gouvernement français est prêt à demander au parlement français, dont l'intervention est indispensable, et dont la décision est souveraine, que la France s'abstienne provisoirement, pour un an, de garder tout paiement fait par le Reich.

Par un vote de 197 contre 5, le sénat français a donné pleine liberté au premier ministre Laval de poursuivre ses négociations avec M. Andrew Mellon et les autre représentants des Etats-Unis concernant le projet de moratoire du président Hoover.

PARIS.—Tard, lundi dans la soirée, le gouvernement français a fait savoir son intention d'adhérer au projet Hoover comme base au règlement des dettes de guerre. Cette nouvelle est venue après un entretien de toute la journée entre les représentants américains et français et à la suite d'une séance spéciale du cabinet à la fin de l'après-midi.

Les détails techniques seront soumis à l'examen des experts financiers.

La Grèce ne peut pas accepter

ATHENES.—Un résumé de la réponse du gouvernement grec à la proposition Hoover relative aux dettes de guerre, a été fourni ici. Ce document dit qu'en dépit de son ardent désir de contribuer de toutes ses forces au relèvement économique de l'Europe, le gouvernement grec ne peut accepter un règlement comportant de nouvelles obligations.

Un désastre financier menaçait l'Allemagne

BERLIN.—L'Allemagne était aux portes d'un désastre financier quand le président Hoover a fait son offre de moratoire, si l'on en croit les rapports périodiques d'institutions influentes telles que le Kredit Gesellschaft, la Deutsche Bank et la Disconto Gesellschaft. Au cours des trois derniers mois, surtout en juin, la crainte dominait sur les marchés. La Reichsbank a perdu 1,250,000,000 de marks-or pendant les trois premières semaines de juin. Le rapport semi-annuel de la Kredit Gesellschaft dit que le plan Hoover, pourvu qu'il soit mis à exécution bientôt, est d'importance suprême pour le monde entier.

Formule d'abonnement ou de réabonnement.

Ci-inclus la somme de $.................... en paiement

de .... an.... d'abonnement à la "Survivance".

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance". 10010 109ème rue Edmonton, Alberta.

La vie en Alberta

LEGAL

Dimanche dernier, le 5 juillet, avait lieu la Saint-Jean-Baptiste à Legal. A 10 h. 45, Mgr Nelligan, V.G., entrait en procession dans l'église, précédé des enfants de choeur et des membres du clergé. Le choeur de chant exécuta la messe de Saint-Dominique avec une réelle maîtrise. Le P. Routhier, O.M.I., dans un sermon de circonstance, nous parla de notre patron comme précurseur de la pénitence et de la vraie foi. Nous aussi nous devons suivre son exemple et c'est par la fidélité aux traditions ancestrales que nous saurons imiter le patron choisi pour nous par la sainte Eglise.

A midi, les repas étaient servis à la salle paroissiale par les dames sous la présidence de Mme P. Belley.

Dans l'après-midi, les clubs de balle-au-camp de Morinville et de Legal se rencontrèrent dans une partie très intéressante. Malgré la voix stimulante de notre populaire député, M. St-Germain, ses gens essuyèrent la défaite: 15 à 5. La seconde partie jouée par les clubs de Rivière qui Barre et de Legal nous fut défavorable. Nos visiteurs gagnèrent 13 à 11. Pendant ce temps, les amateurs du jeu de fer d'Edmonton et de Morinville se mesuraient avec les nôtres.

Le soir, à la séance, une foule compacte envahissait la salle. Nos jeunes amateurs étaient prêts à les recevoir. En plus du chant de MM. Jos. Préfontaine et André Coulombe, accompagnés de Mlle Marcelle Cormier de Morinville, la comédie "Le fiancé malgré lui", venait terminer le succès de la journée. Les acteurs étaient: Robert de la Castelle, Raoul Fortin; Montbrisard, André DeChamplain; Bourdinois, Roger Carrière; Lucien Boutigny, Gérard Bouchard; Cyprien, Robert Gélot; Bresnu, Thomas Lessard; Chamaille, Thomas Lessard; Un paysan, Euclide Ouellette; Solange, Blanche Montpetit; Nadine, Agnès Boisvert.

Montbrisard, le grand jaloux, fut vraiment bien. Notre ami Ouellette excita l'hilarité générale grâce au grimage de notre expert M. A. Thérien. Nadine était ravissante: ce n'est pas étonnant que le "fiancé malgré lui" (Raoul Fortin) ait changé d'opinion à son égard. Bourdinois, Solange, Boutigny se surpassèrent. MM. Robert Gélot et Thomas Lessard semblaient des domestiques expérimentés.

En un mot l'assistance témoigna d'une manière non équivoque son admiration pour la soirée.

Nous remercions tous nos amis d'être venus malgré un temps pas trop certain.

Nous remercions aussi tous ceux qui ont aidé de quelque façon à l'organisation de cette fête.

M. Eugène Perras est allé se promener à Banff.

M. Alex. Lavoie et son fils aîné ont suivi les exercices de la retraite au Collège des Jésuites.

BROSSEAU-DUVERNAY

Dimanche passé les paroissiens avaient le plaisir de revoir leur bon curé, M. l'abbé St-Arnault, qui revenait de l'hôpital. Malgré qu'il ne soit pas encore complètement rétabli, il est entré en convalescence. Il sera tout de même obligé de retourner à l'hôpital encore pendant quelques jours. Espérons qu'il nous reviendra tout à fait bien.

Les RR. PP. Péloquin et Genest, S.J., sont venus le conduire et passeront la semaine dans nos environs. Disons qu'ils sont venus faire du recrutement. Il est très probable que quelques enfants iront se joindre aux autres et que notre paroisse sera bien représentée.

M. le curé Boucher ainsi que MM. Lalonde et Joly étaient de passage au presbytère. —Corr.

FALHER

Visiteurs.—M. D. A. Desnoyers est venu passer quelques jours sur sa propriété où Mme Desnoyers l'attendait. Une position très lucrative le retient à St-Jérôme, P.Q. Il était accompagné de M. A. Gagnon, de New Glasgow, en voyage d'affaires et en visite chez des amis.

L'assemblée mensuelle de l'A.C.F.A. a eu lieu comme d'habitude le premier dimanche du mois. Plusieurs sujets importants y ont été discutés. Il serait à souhaiter que les citoyens de Falher viennent à mieux comprendre les bienfaits de l'Association en faveur de notre survivance nationale, en assistant plus nombreux.

La séance dramatique et musicale qui devait avoir lieu le 26 courant à l'occasion de notre fête patronale est remise au 2 août à cause de la retraite paroissiale qui est commencée le 26. Cette séance qui promet d'être très intéressante est organisée par Mme le Dr J.-C. Hardy, laquelle a déjà fait ses preuves dans le passé. Les amateurs du bon théâtre français et religieux tant de Falher que des paroisses environnantes sont tous cordialement invités. Ne pas oublier que cette soirée aura lieu dimanche soir, le 2 août. Entrée 7 h. 30.

Jeux de Dames.—Les gens venus nombreux de Falher et des paroisses environnantes pour assister au combat des joueurs de Dames regrettent beaucoup que M. Lafleur, aspirant au titre de champion du district de Rivière la Paix ne se soit pas rendu à Donnelly le 1er juillet, date fixée par lui-même, pour commencer la série des cinq parties avec M. L'Heureux, bijoutier de Falher. Les damistes Falhériens reconnaissent la capacité de M. Lafleur qui a préféré sacrifier sa victime en sacrificateur plutôt que de s'exposer à subir une défaite (en venant rencontrer M. L'Heureux, au damier). —Corr.

SAINT-ALBERT

Retraite des RR. PP. Oblats

La première retraite annuelle des RR. PP. Oblats vient de se terminer à Saint-Albert, le berceau de leur Congrégation dans le Nord-Ouest, et où sont conservés tous leurs souvenirs de famille. C'est là qu'ils viennent chaque année se retremper dans l'esprit de leur vocation. La retraite, prêchée par le R. P. Langlois, O.M.I., provincial, était suivie par vingt-cinq Pères, venus de leurs différents postes de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le prédicateur des exercices fut le R. P. Perbal, dont la parole nourrie, chaude et vibrante sut non seulement charmer ses auditeurs, mais encore leur inspirer un plus grand amour pour Dieu et pour les âmes.

Le R. P. Perbal est venu de Rome visiter le Canada et tout particulièrement les Missions du Nord-Ouest, en sa qualité de secrétaire général des missions et de directeur du bureau de presse de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Son voyage lui permettra de prendre des notes intéressantes, et de faire mieux connaître au dedans comme au dehors l'oeuvre d'évangélisation que poursuivent ici dans ce pays de l'Amérique du Nord depuis 1841 les Pères et les Frères de la Congrégation des Oblats.

SAINT-EDOUARD

Les enfants de l'école St-Edouard entraient en vacances mardi le 30 juin. Un événement important marquait cette fin d'année scolaire. C'était la distribution des prix de français, sous les auspices du Cercle de Saint-Edouard de l'Association canadienne française de l'Alberta.

M. Arthur Lamothe, président du Cercle et le secrétaire, M. Joseph Faucher, s'étaient rendus à la fête pour être témoins des progrès des élèves, et pour donner leur encouragement.

Empêché d'assister, le correspondant entendit les échos de la fête qui, dit-on, fut un succès sur toute la ligne. Doris Laboucane gagna le prix de catéchisme offert par M. le curé. Marie Girard et Dollard Faucher gagnèrent eux aussi deux autres prix de catéchisme offerts par M. Beauregard, le maître dévoué.

Les prix de français aux mains du secrétaire du Cercle de l'A.C.F.A., furent mérités au grade VI, par Doris Laboucane; grade V, Hélène Girard; grade IV, Claire Pomerleau; grade III, Albert Turcot; grade II, Hélène Fontaine; grade I, Madeleine Pomerleau.

Les enfants étaient ravis de cet encouragement donné à l'étude de leur langue maternelle. M. Arthur Lamothe, dans un discours très approprié, fit entrer dans l'âme des enfants un amour encore plus grand de leur langue, le plus noble de leurs usages après la religion, et démontra la grande utilité qu'il y a de savoir deux langues au lieu d'une. Il y a tout lieu de croire que cette école où tout le français permis est enseigné, donnera encore de bons résultats. En effet, il peut être bon de rappeler que son grade V, l'an dernier était classé le meilleur de la province au "grand concours de l'A.C.F.A. Les encouragements que les enfants viennent de recevoir sont du meilleur effet, et montrent aussi l'intérêt que de bons Canadiens français portent à la langue de leurs enfants.

SAINT-VINCENT

A une assemblée de tous les paroissiens après la grand'messe dimanche dernier il a été décidé de construire une salle paroissiale.

Il a été convenu d'utiliser les fondations de l'église incendiée en 1918 qui sont demeurées intactes.

Dans quelques semaines les gens de Saint-Vincent pourront inviter leurs amis des paroisses environnantes. S'il faut en juger par les dimensions, 40 pieds par 70 ce ne sera pas l'espace qui fera défaut.

Dès lundi dernier plusieurs équipes d'hommes et chevaux étaient déjà à l'oeuvre, tous nos braves gens sont enthousiasmés.

Mme veuve Paul Desjardins d'Ottawa, accompagnée de sa fille Coulombe est en visite chez son frère Michel Normand.

M. François Therrien, sa dame et leur fille Catherine sont partis jeudi dernier pour l'Est. Ils font le voyage en auto. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Baptêmes.—Ont été faits enfants de Dieu Joseph, Hervé, Ovila, fils d'Alphonse Corbière et de Dolorès Jodoin. Le parrain a été Johnny Corbière et la marraine a été Rose Martin.

Joseph René, fils d'Anathase Lorrain et d'Anna Bordenave. Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Lorrain, de Montréal.

Un grain de bon sens.—Les hirondelles nous fréquentent pendant les beaux jours; les mauvais jours les mettent en fuite. Que d'hirondelles dans l'amitié.—Monsabré.

—Corr.

SAINTE-LINA

Mardi dernier, le 30 juin, se déroulait à l'église paroissiale, une cérémonie des plus imposantes: c'était la célébration d'un double mariage. M. Henri Mageau unissait sa destinée à Mlle Gladys Bourgoin, et M. Paul Dubeau à Mlle Laura Mageau. Les marraines toutes deux Enfants de Marie, accompagnées de tous les membres de la Congrégation et bannière en tête, allèrent au pied de l'autel de la Ste-Vierge, déposer leurs couronnes et renouveler leur Acte de Consécration. C'était touchant. En effet, pareille cérémonie des Enfants de Marie n'avait guère figuré auparavant dans les annales de Sainte-Lina.

L'église pour la circonstance, était décorée de banderolles bleues et blanches. Un pieux cantique approprié pour la cérémonie du mariage fut chanté par trois membres des Enfants de Marie. M. Ernest Chartrand, de Saint-Vincent, se fit aussi entendre durant la messe.

Après la bénédiction, il y eut réception chez M. Bourgoin; le souper eut lieu chez M. Lectendre Mageau. Enfin, l'on peut dire que tous s'amusèrent à qui mieux mieux.

Le lendemain, les heureux époux partirent pour Edmonton et Calgary. Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

Maintenant notre service de malle pour Sainte-Lina va à souhait, depuis que le facteur a changé les heures d'aller et retour.

Une bonne nouvelle à annoncer: M. Harris, secrétaire de la municipalité résidera au village bientôt.

Nous remercions les membres du conseil de leur bon vouloir.

Dorénavant, les gens pourront se rendre avec plus de facilité pour payer leurs taxes.

Coin des BONNES AMIES

Grande surprise pour les Bonnes Amies! Samedi dernier, Mlle Yvonne Sylvestre, première présidente de notre cercle, revenait à Edmonton après quatre ans d'absence. Elle va probablement passer un an dans sa famille afin de se reposer.

La secrétaire.

GIROUXVILLE

Retraite des prêtres.—A Grouard, du 9 au 16 courant. M. le curé est parti mercredi p.m., avec ses confrères voisins. Dimanche prochain, 12, il y aura messe basse ici à 9 h., par l'un des Pères prédicateurs de la retraite paroissiale de Donnelly. Une prière est sollicitée pour les prêtres en retraite.

Sports et jeux.—Grâce à l'esprit d'initiative de M. Jos. Dumas, propriétaire du terrain où est situé le village, un enclos a été réservé et préparé pour le jeu de balle-au-camp et pour une piste de course et autres amusements. Chaque dimanche après-midi, les amateurs de balle s'en donnent à coeur-joie et sont des plus encouragés par la population locale et les amis visiteurs des paroisses environnantes. Les pratiques sur semaine sont assez difficiles à suivre à cause des travaux et de la crise, tout de même ces amusements honnêtes, récréatifs, nécessaires peuvent être classés plutôt parmi les "mens sana in corpore sano", un esprit sain dans un corps sain, que parmi les "panem et circenses" du pain et des jeux, mots d'amer mépris adressés par Juvénal aux Romains de la décadence qui ne demandaient que du blé au Forum et des spectacles gratuits.

Visiteurs.—M. J. Boucher, de Chicoutimi, chez ses frères et amis du Lac St-Jean en grand nombre dans la partie nord de la paroisse. Il est retourné enchanté du pays, des avantages qu'il offre et surtout de sa productibilité illimitée. Quant aux conditions d'ouvrage ou plutôt de chômage dans la région de Chicoutimi, elle ne pourra s'améliorer que par une action prompte et efficace du gouvernement provincial qui offre des lots boisés dans une ancienne limite à bois, près de Shipshaw, en amont du Saguenay. Le gouvernement aide le colon à s'établir en lui avançant le nécessaire et en lui payant une piastre par jour pour lui et sa famille, de plus une prime de $24.00 pour chaque acre défriché à la charrue. C'est une mesure "drastique", mais aux grands maux les grands remèdes, de même qu'entre deux maux il faut choisir le moindre, le gouvernement de Québec considère qu'il lui en coûtera moins de faire vivre 100 et 200 familles sur des terres à défricher que de les nourrir en ville sans pouvoir leur donner d'ouvrage. Et il a raison.

M. et Mme L. O. Crockett et leur fils Léo, de Mayerthorpe, Alta., M. Crockett est le propriétaire du cheval "Prince" loué par le Girouxville Horse Breeder's Club pour la saison 1931; il est venu en auto dans des conditions idéales pour trouver un pays idéal au point de vue culture et élevage, c'est un connaisseur. De plus M. Crockett est un amateur de sport, il s'est prêté de bonne grâce à agir comme arbitre dans les deux parties de balle jouées dimanche p.m., entre les clubs de Normandville et Girouxville et de ce dernier avec Donnelly.

Oubli a été fait de mentionner les noms des Mmes S. A. Giroux et Léon P. Dumont parmi les personnes de Girouxville ayant assisté aux noces d'argent de S. E. Mgr Guy, à Grouard.

Ecole Bélanger.—A 7 milles N.O., ouverte lundi. M. A. O. O'Neil, parfait bilingue en charge. Bonne chance et succès! —Corr.

Un accident

—Elle a été renversée par un triporteur, mais elle raconte à tout le monde que c'était par un auto . . .

—Ça doit être ça qu'on appelle l'auto-suggestion!

L'orthodoxie est sauvée

—Comment, toi, la fille d'un pur anarchiste, tu oses introduire chez moi des patrons?

—Mais, papa, ce sont des patrons découpés.

Nos domestiques

—Vous n'y pensez pas, Rolande: prendre la brosse à dents pour nettoyer le peigne!

—Mais, madame, le peigne aussi a des dents!

CALGARY

A l'occasion du dernier "thé" préparé par nos Dames de Ste-Famille et servi à la résidence de leur présidente, Mme Miquelon, au cours de juin, les paroissiens ont répondu d'une façon encourageante à cette organisation en faveur des Oeuvres de la paroisse. Ils ont su y attirer, par leur gros travail, un grand nombre d'étrangers qui contribuèrent eux aussi au magnifique succès qui couronna les efforts des organisatrices. Parmi les convives se trouvaient M. le curé de Ste-Famille, Mgr Hetherington, le R. P. Shella, MM. les abbés Arsenault, Cunningham et Clancy. Les dames dont les noms suivent étaient en charge du service: Mmes Spence, Auclair, Minard, Rostaing, Proulx, Hoad, Giroux, Gleason, Poulin, Molyneaux, Beauchemin, Savary, Boisselle, Julien; Mlles Alma Veilleux et Cécile Boucher.

Etaient de passage dans la paroisse, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste: le R. P. Doucet, R. P. Béliveau, R. P. Routhier, R. P. Tessier, R. P. Moreau. S. E. Monseigneur de Calgary présidait le banquet de notre fête nationale. S. H. le maire de la ville et plusieurs visiteurs se trouvaient aussi du nombre des quelque deux cents joyeux convives.

Le mariage de M. David Nairn et Mlle Béatrice Laurendeau a été célébré tout récemment dans l'église Ste-Famille. La mariée était accompagnée par son père: M. P. Laurendeau; et le marié par M. Alphonse Laurendeau. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie, entre autre la mère de la jeune mariée. Après la messe, il y eut réception chez M. Laurendeau, et de bonne heure dans la matinée, les nouveaux mariés quittèrent pour Edmonton et Winnipeg, en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits leur sont assurés.

Baptêmes. — La famille Elphège Rousseau a fait baptiser une fille du nom de Marie Germaine Denise; le parrain et la marraine furent Camille et Thérèse, les frère et soeur de l'enfant.

La famille Louis Léon Plotkins présentait au baptême: Jean Robert qui avait pour parrain et marraine: Léon et Evangéline, frère et soeur du nouveau-né.

Et la famille Wilfrid Miquelon apportait le dernier baptême de juin, une grosse fille du nom de Marguerite Marie dont le parrain et la marraine étaient M. Michel Molyneaux et Mlle Cordélie Miquelon.

Décès.—La paroisse vient de perdre l'un de ses meilleurs paroissiens dans la personne de feu M. Clarence Joseph Côté. Le défunt qui était né à Oldtown, Maine, était venu s'établir en Alberta en 1907 et habitait Calgary même depuis 20 ans maintenant. Favorisé d'une bonne santé à peu près tout le cours de sa vie, M. Côté fut légèrement frappé de paralysie, il y a 5 ou 6 semaines. Il se remit temporairement de cette première attaque du mal, et sur les conseils de sa famille, il partit pour Rochester dans l'intention d'y subir une opération ou du moins un traitement. Après un examen sérieux, Rochester ne jugea pas prudent de le garder là, et on lui conseilla de revenir au plus tôt chez lui. Le malade revint donc, en compagnie de sa femme qui ne le quitta pas de tout le voyage, et avec elle, il commença à réaliser la gravité de son état. Mme Côté ne perdit pas un moment durant ce pénible retour pour encourager son mari et pour le préparer chrétiennement au grand départ qui ne pouvait pas se faire attendre longtemps. Rentré chez lui, M. Côté alla toujours en diminuant dans ses forces que la maladie minait rapidement. Il eut le bonheur et le temps d'accepter avec résignation et sans peur la mort qui s'approchait sans cesse de sa victime. Pour s'y préparer en bon chrétien, il reçut les sacrements des mourants, et quelques jours plus tard, le 2 juillet au matin, il rendait son âme à Dieu dans sa soixante-troisième année, entouré de la fidèle et dévouée compagne de sa vie et de plusieurs de ses enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église Ste-Famille, samedi le 4 courant, au milieu d'un grand concours de fidèles. M. le curé Beauregard fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Cunningham et Dunbar. Mgr l'évêque de Calgary qui assistait au trône, accompagné du R. P. Shella et de M. l'abbé Anderson, donna l'absoute. MM. les abbés Rouleau et Morow étaient aussi présents aux funérailles.

Le défunt, un bienfaiteur insigne de sa paroisse, membre de la Saint-Vincent de Paul et associé de l'Apostolat de la Prière, laisse le souvenir d'un homme de bien. Depuis que nous le connaissions, il n'a cessé de nous prouver par sa conduite qu'il avait franchement donné son coeur à sa paroisse et à ses oeuvres, tout comme il ne cessa de donner le bon exemple d'un paroissien modèle à ses concitoyens. D'un tempérament plutôt timide et gentil, cet homme ne déviait à peu près pas de sa routine: l'église, son foyer et sa besogne sont les seuls endroits où on le rencontrait. La charité pratiquée en mille occasions, était enrichie chez lui par une grande humilité. Nous savons qu'en beaucoup de circonstances ceux qui bénéficiaient de sa charité ignoraient son nom. Il mettait tant de discrétion à faire le bien, qu'à peu près tout son entourage ignorait ses dons. Puis il était si pieux qu'il faisait aimer la piété. Sans bruit, mais régulièrement, il s'approchait des sacrements chaque dimanche; tous les dimanches aussi il faisait brûler plusieurs cierges votifs. Nous le voyons au dernier Vendredi Saint, avec ceux de son âge et MM. les marguilliers, représenter, dans le sanctuaire, le reste de ses coparoissiens à l'Adoration de la Croix; et plus récemment, au même titre, il suivait le Très Saint Sacrement pendant la procession de la Fête-Dieu dans l'église. Tous, nous étions habitués de remarquer cette vénérable tête blanche dans le banc de famille, le premier en avant assistant régulièrement et pieusement à tous les offices paroissiaux. L'exemple et le souvenir de ce paroissien modèle vivra dans la paroisse, qui, nous en sommes certains, priera très longtemps pour le repos de sa belle âme. Requiescant in pace.

Grand'messes offertes: par sa femme, par sa fille cadette, par la Saint-Vincent de Paul, par la famille J. Auclair, par la Congrégation des Dames de Sainte-Famille, par la famille de M. le Dr Beauchemin, par Mme V. Beauregard. Offrandes de basses messes: Mme Rodrigue, famille P. Laurendeau, famille Chs B. Veilleux, famille U. Choinière, famille R. Monceau, famille Victor Despins, famille Alfred Boucher, une des filles du défunt, Mlle Muriel Patterson, Mlle T. St-Jean, Mme L. Poulin, M. J. A. McNeil et deux messes par la famille Miquelon. —Corr.

Un Ecossais

L'invité.—Voulez-vous me jouer un air de phonographe?

L'hôte.—Il ne marche pas. L'aiguille est cassée.

La propagande antireligieuse

"Elle est le point essentiel du programme communiste", déclare-t-on à Moscou.

VARSOVIE.—Une information de Moscou, parvenue à Varsovie, signale que, au cours des discussions du IIIe Congrès des anciens combattants, des orateurs auraient déclaré que la lutte contre la religion est le point essentiel du programme communiste.

M. Wolff, représentant les libres-penseurs allemands, s'est engagé à combattre la religion dès son retour en Allemagne, ainsi que les gouvernements qui la soutiennent.

"L'athéisme et le communisme, a dit M. Wolff, seront certainement victorieux en Allemagne. Tel est, en effet, le but du prolétariat allemand."

Une future ville moderne

WINNIPEG.—Les plans préparés pour le site de la ville de Churchill, nouveau port de mer du Manitoba-nord et terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson, comportent la construction d'une ville des plus modernes, le chauffage central des édifices publics à l'épreuve du feu, des résidences semi à l'épreuve du feu, des boulevards, des parcs et des places publiques.

Propos agricoles

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.39
No 2 Nord	.36
No 3 Nord	.31
No 4 Nord	.25
No 5 Nord	.22
No 6 Nord	.22
Fourrage	.22

Avoine—

No 2 C W	.17
No 3 C W	.14
Fourrage	.14

Orge—

No 2 C W	.17
No 3 C W	.14

Seigle—

No 2 C W	.15
No 3 C W	.12

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.58
No 2 Nord	.53½
No 3 Nord	.48½
No 4 Nord	.46½
No 5 Nord	.43¼
No 6 Nord	.42¾
Fourrage	.42¾

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.60¼
No 2 Nord	.57¼
No 3 Nord	.52¼
No 4 Nord	.46¼
No 5 Nord	.43¼
No 6 Nord	.40¼
Fourrage	.44¼

Avoine—

No 2 C W	.30¼
No 3 C W	.27¼
Fourrage	.27¼

Orge—

No 3 C W	.32⅛
No 4 C W	.30⅝

Seigle—

No 1 C W	.34¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	5.50 à 6.25
" qualité moyenne	4.75 à 5.25
" commune	4.00 à 4.50
Veaux de choix	6.00 à 7.00
" qualité moyenne	5.00 à 6.00
communs	3.00 à 4.50
Bouvillons (steers) de choix	5.50 à 6.25
Bouvillons qualité moyenne	4.75 à 5.25
" communs	4.00 à 4.50
Boeuf de choix	3.75 à 4.25
" ordinaire	3.25 à 3.50
" commun	2.50 à 3.00
Mouton de choix	7.00 à 8.00
" de l'année	5.00 à 6.00
Brebis	3.00 à 4.00
Porc à bacon	8.10 à 8.25

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

Lait	1.80

Crème—

Spéciale	.19
No 1	.14
No 2	.11

Oeufs—

Extras	.12
Frais	.09
1ère qualité	.06
2ème qualité	.05

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Comment régler le chômage au Canada

Par Guillaume CHARETTE.

(Suite)

Bien entendu, l'on trouvera des palliatifs au chômage. Ceux-ci n'auront jamais qu'un effet négatif temporaire en changeant le mal de place. Avec le temps nous constaterons que tout ce que ces faux remèdes nous auront laissé de positif sera le bilan d'impôts dont nous devrons gréver nos budgets afin de solder la dette qu'ils nous auront coutée. Quand nous de l'Ouest surtout, aurons cessé de manufacturer du grain et du bétail dans le but de faire une fortune rapidement pour nous adonner à la culture et à l'élevage comme moyen de gagner notre vie; quand nous aurons abandonné la culture au mille carré pour la culture à l'acre; quand la grandeur moyenne d'une ferme sera réduite à la superficie de ce que pourront couvrir les efforts d'un homme seul, alors nous aurons réglé le chômage au Canada. Avec nos moyens d'éducation, si nous parvenons un jour à développer une classe supérieure de paysans qui remplira nos immenses espaces vides, nous serons d'emblée le premier peuple de la terre. Le paysan est la digue la plus solide contre les flots qui peuvent submerger une race.

Le retour à l'agriculture rétablirait l'équilibre naturel de nos forces économiques en ramenant dans leurs justes proportions le nombre de ceux qui pourraient gagner leur vie sans encombrement dans les arts manuels ou professionnels. Cela nous permettrait d'asseoir nos industries nationales sur une base solide en leur assurant un marché local grandissant avec la densité de notre population. Cela stimulerait le petit commerce qui fait la richesse d'une nation. Grâce au fait que nous nous suffirions à nous-mêmes, nous nous trouverions sur un pied d'égalité avec les pays d'Europe qui nous font une concurrence insurmontable dans le moment. Puis, si jamais des débouchés s'offraient à l'étranger, il serait toujours temps de songer à une expansion saine de nos industries.

Au premier coup d'oeil, un retour général à la terre parait être une impossibilité. C'est une illusion d'optique causée par notre mentalité. Nous sommes dupes du sens que nous avons appris à donner au verbe gagner sa vie. Pour surmonter tous les obstacles apparents qui gêneraient un mouvement de retour à l'agriculture, il faudrait nous ramener au bon sens en réformant notre éducation actuelle, source de tous nos maux et dont aucun gouvernement ne saurait être tenu responsable.

Si nous souffrons du chômage au Canada, c'est parce que nous avons vécu dans l'hérésie économique; c'est parce que nous avons perdu le sens des proportions qu'une société bien balancée doit respecter. Ce sont autant d'erreurs fatales qui ont laissé chez nous des défauts capitaux. Ces défauts peuvent se grouper comme suit: 1. nous mesurons la richesse en termes de piastres seulement; 2. Nous ne nous contentons pas de gagner notre vie, nous voulons faire une fortune; 3. Les salaires élevés et les avantages faciles du passé nous ont rendus paresseux; 4. L'influence américaine nous a fait prendre un train de vie plus haut que nos moyens; 5. Le goût des plaisirs intenses nous a fait déserter la campagne pour la ville.

Inutile ici de définir et d'expliquer ce qu'est le capital. Piquons au plus court. Le capital d'un industriel c'est sa réserve d'argent, ses usines, son stock de matière brute; d'un financier, son argent disponible; d'un marchand, son magasin, ses marchandises; d'un homme de profession, ses connaissances, son étude ou sa clientèle; d'un charpentier, son coffre d'outils; d'un cultivateur, sa ferme, son cheptel. Et ainsi de suite sans oublier l'intelligence, la science générale et particulière à chaque état.

C'est étrange qu'un cultivateur ordinaire qui finira l'année avec cent piastres, avec un mobilier vif plus considérable que celui de l'année précédente; avec plus d'améliorations apportées à sa ferme, après avoir payé ses obligations, rempli sa cave et son hangar de provisions; tout cela, après avoir vécu avec sa famille, enviera le sort d'un commis de ville qui gagne $125 par mois. Il va perdre de vue le progrès accompli pour comparer le nombre de piastres que chacun manipule. Pourtant quelle différence entre le sort de l'un et celui de l'autre, même si le cultivateur n'a pas mis un sou de côté. Si l'on suppose que chacun a cinq enfants, il y a tout à parier que le commis n'arrive pas à joindre les deux bouts ensemble. Le commis doit payer pour tout ce dont il a besoin depuis son logement jusqu'à la gorgée d'eau; le cultivateur, s'il est pratique et sage, tirera tout de sa ferme et n'a pas besoin de palper un sou de l'année. Cette anomalie réside dans le fait que le cultivateur n'a pas une idée juste du capital. Le sien peut augmenter indéfiniment en proportion de ses efforts et de son économie, non pas celui du commis qui est son instruction et ses épargnes quand il en a. De plus, la famille du commis est constamment sous l'illusion de plus de besoins que la famille du cultivateur.

La supériorité de la campagne est indubitable à quiconque ne recherche pas le superflu. Néanmoins, si l'on offrait au commis de changer avec le cultivateur, il refuserait parce qu'en ville, on ne sait jamais, il pourrait peut-être un jour faire fortune; tandis que sur la ferme il est sûr de travailler fort tout le temps de sa vie. Combien y en a-t-il de commis, d'hommes de métier et de profession qui végètent misérablement en ville et qui n'iraient pas sur une terre parce qu'il leur faudrait renoncer à cette chance sur un million de faire une fortune. C'est l'effet d'un rêve utopique apparu pendant les années de fièvre. L'on faisait alors de l'argent facilement, pour ainsi dire à volonté; les avantages de toutes sortes foisonnaient, les salaires étaient élevés, les situations attendaient celui qui voulait se donner la peine de s'y engager. Cette fièvre a passé. Elle a fait de nous une génération de songe-creux. Nous sommes devenus lâches, nous ne saurions nous condamner à un travail pénible, soutenu, sans autre perspective que celle de gagner le juste nécessaire C'est le mal de notre siècle, nous avons eu trop de bon temps.

De notre paresse physique et morale est né le gaspillage. Instruits à l'école américaine qui proclame la vie rapide et pompeuse, nous nous sommes laissés éblouir par le niveau social factice et l'opulence de l'Oncle Sam. Nous avons perdu l'esprit de travail ardu et le sens de l'économie de nos prédécesseurs. Nous avons voulu tirer le meilleur parti possible de la vie en arrangeant notre existence selon le luxe et les moyens des autres. Notre génération n'a pas connu celle des pionniers qui lui a fourni l'heur de grandir dans une atmosphère de faste. Nous nous sommes créé des besoins artificiels tels que l'auto, le radio, le cinéma, le photophone, la plage et tous les plaisirs sensationnels de la ville qui nous ont écoeuré de la vie champêtre.

Le cultivateur le plus modeste de l'Ouest a goûté à ces plaisirs qui lui ont laissé le dédain de sa vocation. Au cours de ses visites en ville il est resté bouche bée d'admiration et d'étonnement devant l'étalage de nos somptueux magasins. Il a été stupéfait de tant de richesses. Il a vu toutes les gens aller et revenir du travail dans des habits plus beaux qu'il en met lui-même pour les grandes occasions. De retour chez lui il s'est remis à repasser dans son esprit inquiet tout ce qu'il a vu dans la ville. Il a eu la nausée de sa situation en la comparant avec celle du citadin. Il a rêvé à toutes ces jouissances qui sont incompatibles à sa carrière: travail agréable et facile, toujours être dans la propreté, avoir ses poches pleines d'argent; des heures raisonnables et réglées, un salaire fixe assuré; une maison bien montée et le soir rien à faire que de s'amuser. Bon! au premier contretemps, il a tout lâché pour prendre le chemin de la ville.

Un des effets les plus néfastes de l'influence américaine sur nos cultivateurs de l'Ouest canadien est d'en avoir fait des manufacturiers de grain et de bétail. C'est un mode de gaspillage qui nous a laissé l'impression erronnée que la seule manière de cultiver ou de faire l'élevage est de le faire sur une base d'affaires. De là ce besoin de grandes étendues de terrains où la rapidité et la simplicité des opérations sont de première nécessité pour que les revenus soient en rapport avec les capitaux engagés. La quantité des céréales s'est obtenue aux dépens de la qualité. Pourquoi ne parlons-nous plus de ce fameux blé connu jadis sous le nom de Manitoba numéro un dur?—Parce que nous ne prenons plus le temps de mettre notre blé en meules. Nous battons en trousses sur le champ avant que le blé ait atteint ce degré de maturité auquel il parvenait dans les meules. Le battage en quintaux sauve beaucoup de temps. Cela a compensé jusqu'ici la perte de la qualité. A l'avenir, toutefois, si nous voulons vaincre la concurrence étrangère et capter la préférence pour notre blé, il nous faudra soigner la qualité par un système de culture moins exigeant de rapidité et de simplicité d'opération.

(A suivre)

L'EAU GLACEE EST LA MEILLEURE

Une étude entreprise par la Division de l'Industrie laitière et de la Réfrigération sur la façon de tenir la crème douce, démontre clairement que la crème se conserve mieux dans l'eau glacée que dans le réfrigérateur et exige beaucoup moins de glace. C'est parce que l'eau glacée est un meilleur conducteur que l'air froid du réfrigérateur et refroidit la crème plus rapidement.

La bonne idée

—Monsieur le directeur, le cirque est en flammes!

—Eh bien, réveillez l'avaleur de flammes!

Rome et le monde

Rome, par la croix, a fait la conquête du monde, et le monde, par la croix, a fait la conquête de Rome, et il n'y a point d'habitants des terres lointaines et encore inconnues dont Rome ne soit aussi la patrie.

EPIDEMIES DE ROUILLE

Le champignon qui produit la rouille de la tige a une existence fort compliquée et intéressante. Il produit en tout cinq espèces de spores, dont quatre seulement méritent d'être considérées pour toutes fins pratiques; se sont: (1) les spores rouges, (2) les spores noires, (3) les sporidies, qui sont de petites spores incolores, (4) et les téleutospores.

Les spores rouges se forment sur les céréales et les graminées. Elles servent à propager la rouille pendant l'été, mais elles ne survivent pas à l'hiver dans l'Ouest du Canada. En effet les spores rouges meurent généralement pendant l'hiver dans une région aussi avancée vers le sud que le Nord du Texas.

Les spores noires, qui commencent à se former vers la fin de l'été, hivernent sur les vieux chaumes; elles germent au printemps et produisent les petites sporidies incolores, qui sont portées par le vent et qui infectent les feuilles des épines-vinettes ordinaires poussant dans le voisinage. Ces épines-vinettes produisent à leur tour des millions de téleutospores qui, à leur tour, peuvent infecter les céréales et les graminées. Cependant à la suite d'une reconnaissance faite par le Service de la Botanique, Division des fermes expérimentales, presque toutes les épines-vinettes de l'Ouest du Canada ont été trouvées et détruites, de sorte qu'il ne se forme guère de téleutospores dans cette région. Et comme, d'autre part, les sporidies incolores ne peuvent directement infecter les céréales et les graminées, on peut dire que la rouille de la tige meurt tous les printemps dans les Provinces des Prairies.

S'il est vrai que la rouille de la tige meurt tous les ans dans les Provinces des Prairies, d'où viennent donc les spores qui causent l'infection au commencement de l'été et comment sont-elles transportées? Les spores d'été de la rouille sont entièrement disséminées par le vent; quel que soit l'endroit d'où elles viennent, il faut donc qu'elles soient portées par le vent. Il existe deux sources de celles-ci: en premier lieu les épins-vinettes infectées, qui sont encore très nombreuses dans l'Iowa, l'Illinois et les états environnants et en deuxième lieu, les centres d'infection créés au commencement du printemps dans le Texas et le Nord du Mexique par les spores rouges, qui résistent à l'hiver, et par les spores venant du sud, portées à un tel point l'hiver, et par les spores venant du sud, portées sur les ailes du vent. Généralement, le blé d'hiver est rouillé à un tel point vers le milieu de mai par ces deux sources d'infection que de grandes quantités infectieuses sont prêtes à être disséminées par les vents du sud, qui soufflent généralement sur cette région au printemps. Les spores commencent donc à arriver au Manitoba aux premiers jours de juin et l'on découvre généralement des infections dans la récolte vers la dernière semaine de juin, dans le sud du Manitoba.

La gravité du développement de la rouille dépend non seulement des conditions de température auxquelles les récoltes sont soumises mais aussi de la quantité de rouille qui existe dans les Etats du sud. La nature des épidémies de rouille dépend des facteurs suivants: (1) la quantité de spores présentes pour l'infection initiale, (2) la direction et la vélocité des vents qui portent les spores, (3) la quantité d'humidité disponible pour la germination des spores, (4) les conditions de température sous lesquelles la rouille se développe, (5) le degré de sensibilité des céréales et des gramines, (6) la longueur de temps que la rouille agit sur la plante-hôte. Si tous ces facteurs sont favorables au développement de la rouille, on peut avoir des épidémies comme celle qui s'est développée en 1916. Si un de ces facteurs ou plus sont défavorables, la rouille peut être à peu près nulle. Comme tous ces facteurs ne sont généralement pas identiques deux années de suite, il s'ensuit que deux épidémies de rouille ne sont jamais exactement semblables, et, pour la même raison, les conditions de rouille varient d'une localité à l'autre en une année quelconque.

Laboratoire fédéral de recherches sur la rouille,
Winnipeg, Man.

Le cultivateur est-il riche ?

La supériorité de la campagne sur la ville est indubitable à quiconque ne recherche pas le superflu

C'est étrange qu'un cultivateur ordinaire qui finira l'année avec cent piastres, avec un mobilier plus considérable que celui de l'année précédente; avec plus d'améliorations apportées à sa ferme, après avoir payé ses obligations, rempli sa cave et son hangar de provisions; tout cela, après avoir vécu avec sa famille, envie le sort d'un sommis de ville qui gagne $125 par mois. Il perd de vue le progrès accompli pour comparer le nombre de piastres que chacun manipule. Pourtant quelle différence entre le sort de l'un et celui de l'autre, même si le cultivateur n'a pas mis un sou de côté! Si l'on suppose que chacun a cinq enfants, il y a tout à parier que le commis n'arrive pas à joindre les deux bouts ensemble. Le commis doit payer pour tout ce dont il a besoin, depuis son logement jusqu'à la gorgée d'eau; le cultivateur, s'il est pratique et sage, tire tout de sa ferme et n'a pas besoin de palper un sou de l'année. Cette anomalie réside dans le fait que le cultivateur n'a pas une idée juste du capital. Le sien peut augmenter indéfiniment en proportion de ses efforts et de son économie, non pas celui du commis, qui est fait de son instruction et ses épargnes, quand il en a. De plus, la famille du commis est constamment sous l'illusion de plus de besoins que la famille du cultivateur.

La supériorité de la campagne est indubitable à quiconque ne recherche pas le superflu. Néanmoins, si l'on offrait au commis de changer avec le cultivateur, il refuserait parce qu'en ville, on ne sait jamais, il pourrait peut-être un jour faire fortune; tandis que sur la ferme, il est sûr de travailler fort tout le temps de sa vie. Combien y en a-t-il de commis, d'hommes de métier et de profession qui végètent misérablement en ville et qui n'iraient pas sur une terre, parce qu'il leur faudrait renoncer à cette chance sur un million de faire une fortune. C'est l'effet d'un rêve utopique apparu pendant les années de fièvre. L'on faisait alors de l'argent facilement, pour ainsi dire, à volonté; les avantages de toutes sortes foisonnaient, les salaires attendaient celui qui voulait se donner la peine de s'y engager. Cette fièvre a passé. Elle a fait de nous une génération de songe-creux. Nous sommes devenus lâches, nous ne saurions nous condamner à un travail pénible, soutenu, sans autre perspective que celle de gagner le juste nécessaire. C'est le mal de notre siècle, nous avons eu trop de bon temps.

Guillaume CHARETTE.

Le soin des sujets d'élevage

Le succès de l'aviculteur commercial dépend en premier lieu de la qualité de ses sujets de souche, mais aussi, et dans une large mesure, de la façon dont il prend soin de ses sujets jusqu'à l'âge où ils sont prêts à pondre.

Beaucoup d'aviculteurs prennent bien soin de leurs poussins pendant la période d'éducation, mais ils les négligent pendant la période de l'élevage ou de la croissance. Souvent on laisse ces poussins dans les mêmes cabanes où ils ont été élevés, et où ils souffrent beaucoup de l'encombrement, même après que les cochets de surplus ont été vendus comme poulets de gril. Cet encombrement, toujours accompagné d'une mauvaise ventilation, est très nuisible à la croissance des poussins.

Lorsque les poussins sont sortis de l'éleveuse, il faut ouvrir le poulailler autant que possible pour qu'ils aient une abondance d'air pur; on peut aussi suivre le système employé à la Ferme expérimentale centrale et que voici: après avoir séparé les poulets par sexes, on les transporte sur un herbage pour les mettre dans des abris ou refuges grillagés. On déplace ces cabanes à intervalles réguliers pendant l'été sur cet espace qui est recouvert d'une superbe pousse de trèfle, pour que les poulets se trouvent continuellement sur terrain frais. On fournit autant que possible un ombrage naturel—un champ de blé d'Inde est idéal pour cela. Quand on n'en a pas, on fournit de l'ombrage artificiel.

On donne de la pâtée sèche, et un mélange de grain dans des trémies ainsi que du gravier et des coquilles. Les poulettes ont toujours à leur portée une provision abondante d'eau, et de lait lorsqu'on en a. La ration que l'on distribue sur le pâturage est généralement très faible en nourriture animale, car il ne faut pas trop pousser le développement des poulettes, mais on varie les proportions suivant l'âge et l'état des sujets. On continue à sélectionner pendant l'été et on met les poulettes dans leurs quartiers d'hiver avant qu'elles commencent à pondre.

Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

Exposition mondiale du grain

Une des plus grandes fermes du monde concourra dans les catégories de maïs à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain qui doit être tenue à Régina en 1932. C'est la ferme Nova Sed, en Yougoslavie. Cette organisation, qui est sous la direction de Georges Dundjerski, exploite 45,000 acres et emploie 1,200 personnes toute l'année. M. Dundjerski a fait venir un échantillon de bon maïs de ce côté de l'océan, et il a fait depuis rapport que la semence pousse très bien dans les conditions de sol et de climat de la Yougoslavie, et qu'il enverra des échantillons du produit à la Conférence-Exposition à Régina l'année prochaine. M. Dundjerski et quelques-uns de ses collègues se proposent également d'assister en personne à la Conférence-Exposition.

* * *

Quinze ou vingt cultivateurs du district de Salmon Arm, en Colombie Britannique, préparent des produits pour les présenter dans les catégories compétitrices de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain qui doit être tenue à Régina en 1932. Le district sera également représenté dans les concours de jeunes juges de grain. On se prépare actuellement à tenir des concours d'élimination cet automne où vingt équipes figureront.

* * *

De grandes excursions seront organisées pour assister à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain de Regina en 1932. Il y a, parmi elles, un parti de 200 cultivateurs de l'Ohio, accompagnés de leurs femmes, et un autre parti de plus de 100 cultivateurs australiens.

Gaietés d'audiences

—Dans quelles circonstances avez-vous commis ce vol?

—Oh! monsieur le juge, c'est dans les circonstances atténuantes.

Au salon

—Excusez-moi, mais ne pourriez-vous pas inscrire sur mon album quelques vers?

—Mais, madame, je suis un architecte.

—Ah! très bien! Alors faites-moi un plan pour la niche de mon chien.

POURQUOI LES POULES CESSENT DE PONDRE

On n'apprendra rien à un bon cultivateur ou à un bon aviculteur en leur disant qu'il arrive parfois que les poules cessent subitement et sans cause apparente de pondre, en dehors de la période de mue; tous le savent par expérience. M. George Robertson, adjoint à l'Aviculteur du Dominion, dit que lorsque cet accident se produit, on devrait soupçonner la présence de la vermine.

Les deux types de vermine qui affectent sérieusement les poules pondeuses sont le pou du corps et la mite rouge.

Pour détruire le pou du corps, un mélange de ¼ de livre de fleur de soufre à une pinte de poussière du chemin, appliqué aux petites plumes et sous les ailes donne des résultats satisfaisants et ne coûte pas cher. Il y a d'autres remèdes, mais le plus simple et le plus satisfaisant de tous est le sulfate de nicotine (Feuille noire de tabac No 40) que l'on peut se procurer chez presque tous les marchands de matériaux pour volailles et chez les grainetiers. L'avantage principal de ce remède est qu'il est très efficace et qu'il n'oblige pas à traiter séparément tous les oiseaux de la basse-cour.

Le soir, immédiatement avant que les poules montent se jucher, enduisez le dessous et les côtés inférieurs des juchoirs avec ce sulfate de nicotine (Feuille noire No 40). Le matin on trouvera que les poux ont été tués par les vapeurs et qu'ils sont tombés sur les planches de fientes.

De toutes les variétés nombreuses de vermine, qui infestent les basses-cours, les mites rouges sont les plus gênantes. Le seul moyen de les détruire est de nettoyer et de désinfecter parfaitement les logements des poules. On trouvera des renseignements intéressants au sujet des remèdes et des désinfectants dans la Circulaire 80 du Ministère de l'Agriculture, qui vient de paraître et qui est offerte pour distribution gratuite. Envoyez votre requête par carte postale, adressée au Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Au magasin

Le drapier.—Cette étoffe est pure laine, madame.

La cliente.—Pourquoi est-ce marqué "coton"?

Le drapier.—C'est pour tromper les mites, [illegible]

MORINVILLE

M. G. Chalifoux et sa dame sont partis pour la Rivière la paix depuis quelques jours. Ils vont rendre visite à leurs enfants qui sont établis là-bas et aussi aux vieilles connaissances de Morinville qui se sont établies dans ce pays nouveau.

Dernièrement nous avons eu la visite précipitée de voleurs de la capitale. Ils ont pris le char du Dr Ferguson et après s'en être servi à souhait, l'ont abandonné sans dommage aucun dans une des ruelles d'Edmonton.

Mlle Yvette Bourget, fille du Dr Bourget, de Fort Resolution, est passée, ces jours derniers, à Morinville, avec sa mère. Elle était en route pour le noviciat des Filles de Jésus, à Trois-Rivières. Avant d'entrer, elle visitera plusieurs parents du côté de Lévis et Québec et fera son début dans la vie religieuse vers la fin d'août. Nous apprenons qu'elle ne sera pas la seule postulante du couvent de Morinville puisque quatre autres demoiselles doivent la rejoindre vers cette date. C'est donc dire que notre couvent est une véritable pépinière de vocations religieuses puisque chaque année un fort contingent de jeunes filles prennent la route du noviciat. Peut-on les en blamer quand on sait qu'elles choisissent la meilleure part. De fait elles deviennent les épouses du Christ sur la terre en attendant la récompense éternelle.

Notre club de balle-au-camp a rencontré dimanche dernier celui de Legal sur le terrain de celui-ci. La partie fut certainement contestée et la victoire resta aux joueurs de l'endroit. Cette défaite a eu peut-être pour effet de porter notre club à redoubler les pratiques de semaine afin de se mettre en meilleure forme pour rencontrer l'adversaire. De fait une prochaine rencontre avec les joueurs de Clyde est annoncée pour dimanche prochain à Morinville et nul doute tous les amateurs de balle-au-camp seront là pour encourager nos gens.

COAL VALLEY

Le travail est recommencé à Coal Valley, et tous les hommes sont de retour et heureux de se remettre à l'ouvrage après un mois de congé.

Grâce à la vigilance et à l'énergie de notre directeur gérant, M. C.-E. Barry, c'est seulement la première fois depuis cinq ans que la mine ait fermé.

Et tous savent l'apprécier surtout quand le travail est si rare.

Tous se rappellent la mystérieuse disparition de M. Pierre Roberge, le 24 mai 1930. Le mystère est un peu éclairci car son corps a été retrouvé le 26 juin dans un petit ruisseau à un mille de Foothills et à trois milles de Coal Valley par un jeune qui travaillait sur une "extra gang".

Le corps était très décomposé mais ses habits et quelques objets personnels servirent à l'identifier avec certitude. Il a été envoyé à l'Université pour une autopsie, car la cause de sa disparition et de sa mort est encore inconnue.

Mme Roberge et la famille sont partis lundi le 29 pour accompagner le corps à Beaumont où il sera inhumé dans le cimetière de ce petit village où il demeurera plusieurs années.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Léa Dubord, qui est très estimée et respectée ici, trois fils, l'aîné, Eric, âgé de 23 ans, marié et père de trois enfants: Léopold, 21 ans, Maurice, 18 ans, et une fille, Florence, 17 ans. Tous demeurent et travaillent à Coal Valley.

Après 13 mois de peines et d'inquiétudes, c'est un peu de consolation pour cette famille d'avoir retrouvé le corps.

Nous prions cette brave famille d'accepter nos plus sincères condoléances.

WARWICK

Que de cris de joie de la part des enfants, quand vendredi, 26 juin, l'institutrice de l'école privée Théroux fit part à ses élèves qu'avec la fin de ce jour s'ouvrait le beau temps des vacances. Mais il y eut restriction: il fallait attendre encore deux jours pour célébrer plus joyeusement ce gai repos.

Donc, dimanche le 28, à 3 h., un joli petit programme fut exécuté par les élèves, et chacun rendit très bien son rôle.

Après le chant O Canada, Mlle Yvonne Théroux, dans une adresse à son institutrice, Mlle Juliette Grenier, se fit l'interprète de tous les élèves pour montrer leur appréciation du dévouement et de la sollicitude qu'elle a su leur prodiguer pendant les deux ans passés parmi eux. Elle termina en l'invitant à revenir en septembre reprendre sa belle oeuvre auprès d'eux si sa santé le lui permet:

Mlle Angèle Venne, présenta au nom des élèves un très joli cadeau. Mlle Grenier, très émotionnée, ne put dire que quelques mots, car elle ne s'attendait guère à une pareille surprise.

En même temps que la fête de fin d'année, nous fêtions aussi le départ de M. et Mme Emery Théroux pour l'Est, ainsi que leur fils Armand et Mlle J. Grenier.

Ils visiteront St-Paul, Minn, Chicago, Burlington, Vt., Montréal, Québec et les Cantons de l'Est.

Nous leur souhaitons bon voyage, belle température, car disons en passant, qu'ils font le voyage en auto. La famille F. N. Therrien, de Saint-Vincent fait aussi le voyage avec eux.

—Corr.

SPIRIT RIVER

M. et Mme Léger Payeur, née Marianne Bouchard, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marianne Georgette. M. et Mme Adélard Gaboury tenaient la place des parrain et marraine, M. et Mme George Bouchard, de Lawrence, Mass., E.U., grands-parents de l'enfant.

Notre curé, le R. P. Péran, vient de faire sa visite paroissiale, la première depuis son arrivée parmi nous. Il est enchanté de la façon dont il a été reçu partout, et a été bien impressionné de la bonne tenue des fermes et de la belle apparence des récoltes, qui sont déjà bien avancées, le blé étant épié en grande partie.

MM. Louis Labrecque, Joseph Dion, et Joseph Dufour l'ont accompagné chacun dans son secteur.

M. et Mme Lucas sont bien occupés de ce temps-ci avec leur ménagerie de petites volailles.

M. Luc Tremblay de Rahab était de passage parmi nous la semaine dernière pour affaires.

M. François Drouin d'Edmonton accompagné de sa dame et de leurs deux enfants étaient en visite chez sa soeur Mme Adélard Gaboury ces jours derniers. —Corr.

Et vous, jeunes filles ?

Un appel

On parle souvent aux jeunes gens des carrières qui s'ouvrent devant eux à leur sortie du collège. Aux jeunes filles; on en parle très peu. Et pourtant, Dieu leur réserve, à elles aussi, une vocation. Il destine les unes au monde, les autres à la vie religieuse. La retraite et la prière leur dévoileront la volonté divine. Mais, comme les jeunes gens, il est bon qu'elles connaissent ce qui s'offre à elles d'un côté et de l'autre. Nous présentons aujourd'hui une oeuvre magnifique, qui devrait attirer bien des dévouements.

"Puisqu'il a plu à Dieu de se servir de vous pour faire beaucoup de bien à de pauvres enfants, n'aimeriez-vous pas, ma fille, à poursuivre cette oeuvre et à l'agrandir en fondant une communauté qui multiplierait et perfectionnerait à jamais le bien que vous avez si heureusement commencé?" Mme Jetté avait déjà hébergé chez elle plusieurs malheureuses jeunes filles, et leur avait rendu le bonheur. Cette invitation du vénérable évêque de Montréal, Mgr Bourget, fut pour elle l'appel de Dieu. Et le 1er mai 1845 naissait l'Institut des Soeurs de Miséricorde. Depuis, il s'est développé vigoureusement, et ses trois cents et quelques religieuses travaillent, au Canada, dans les villes les plus importantes de Montréal à Edmonton, et dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis: 13 maisons en tout.

Comme tout Institut religieux, les Soeurs de Miséricorde ont évidemment pour but premier de glorifier Dieu par leur sanctification personnelle. Comment faire du bien, surtout aux âmes, quand on n'est pas soi-même intimement unie à Dieu? Mais ce qui est distinctif des Soeurs de Miséricorde, c'est l'oeuvre des pécheresses, qu'elles tâchent de ramener, par la charité et la prière, à la pratique des vertus chrétiennes. Oeuvre sublime, celle-là, où la créature coopère avec le Créateur à dispenser l'infinie miséricorde aux plus malheureuses de ses enfants. Les hôpitaux sont, pour les Soeurs de Miséricorde, une oeuvre supplémentaire.

C'est une vie de dévouement, de sacrifice, qui s'offre à nos jeunes filles. La Soeur de Miséricorde doit savoir s'oublier, savoir se donner. S'oublier, perdre de vue ses susceptibilités, ses caprices, ses aises, ses plaisirs, sa tranquillité, sa santé même. Ne plus vivre pour soi, immolation du Moi si cher: c'est le plus grand sacrifice. Mais qu'il devient doux, ce sacrifice, qu'il devient attachant, quand on sent Jésus près de soi, Jésus qui n'oublie pas, lui, celle qui s'oublie par amour pour lui. La Soeur de Miséricorde ne doit plus vivre que pour les autres. Se donner, tout soi-même, son activité, ses forces, sa bonté, son amour, sa prière, tout aux âmes qui lui sont confiées. Car dans ces pauvres femmes, dans ces jeunes filles qui cherchent auprès d'elle l'oubli de leur honte et le pardon de leur péché, c'est à l'âme immortelle, à l'âme avant tout, que se donne la Soeur de Miséricorde. Auprès du malade qu'elle sert en patience, c'est pour l'âme surtout, qu'elle s'offre, qu'elle prie. Et dans cette vie de silence—elle, plus que toute autre, doit oublier en son coeur les secrets qu'on lui confie—à travers ces âmes blessées, ces corps souffrants, c'est Jésus qu'elle aime, pour lui qu'elle s'immole. Mais le Maitre l'a promis: qui perdra son âme pour moi, la conservera dans l'éternité de mon amour.

Les Soeurs de Miséricorde ont besoin de nouvelles recrues. Y en aura-t-il parmi vous, jeunes filles de l'Ouest canadien, qui entendront l'appel de Jésus? Celles qui auraient ce bonheur pourront s'adresser à la R. Mère Générale, Maison-Mère des Soeurs de Miséricorde, 12435 rue Sainte-Croix, Montréal, ou bien à la Rév. Soeur Supérieure, Hôpital de la Miséricorde, Edmonton.

Un ami des Soeurs de Miséricorde.

Ce qu'il y a de plus beau et de plus laid

S'il n'y a rien de plus beau à contempler sous le ciel que l'enfant prosterné devant Dieu, pareil à l'ange de la prière, je n'imagine rien de plus affreusement laid qu'un enfant impie déjà livré au démon du blasphème!

P. FELIX.

Le Congrès de l'A.C.J.C.

M. J.-Camille Fournier, président général de l'A.C.J.C. au Manitoba, a assisté au congrès général de cette Association tenu à Québec durant les derniers jours de juin. Il a écrit dans la "Liberté" l'article suivant qui est à lire en entier.

Nos lecteurs, jeunes ou vieux, y cueilleront, nous en sommes persuadés, quelques idées qui les feront réfléchir.

L'A.C.J.C. a tenu son congrès général dans la cité de Champlain. Des centaines de délégués venus de tous les points ont suivi assidûment les séances.

Le sujet des conférences était fort intéressant: "L'A.C.J.C. et les orientations nouvelles."

L'A.C.J.C., depuis plus de vingt ans, a travaillé en profondeur. Fidèle aux principes posés par ses fondateurs, elle s'est attachée à former une élite, à donner à l'Eglise des défenseurs, à la race des chefs. Dans tous les domaines, il est facile de distinguer l'influence qu'elle a constamment exercée sur les esprits et les coeurs. Soucieuse du bien du plus grand nombre, l'A.C.J.C. veut étendre son action bienfaisante à la masse. Jusqu'ici elle n'atteignait qu'une infime fraction des jeunes gens. Durant de longs mois, nos dévoués chefs ont travaillé ardument à l'élaboration d'un plan de fédération des oeuvres de jeunesse. C'est une initiative louable dont on attend d'heureux résultats. Ayant travaillé en profondeur, ayant affermi son oeuvre, l'A.C.J.C. entend bien travailler en superficie, au bien du plus grand nombre. C'est pourquoi, après l'adoption des nouveaux statuts généraux, les rapporteurs ont exposé les besoins des divers groupes qui constituent les vastes cadres de la jeunesse du pays.

Nos ennemis s'organisent, ne laissent rien au hasard pour enrégimenter la jeunesse et lui imprimer leur mentalité, leurs idées. Il importe donc que nous, catholiques, ne restions pas en arrière, mais que nous allions de l'avant pour assurer à notre jeunesse à nous une protection efficace.

La fédération des oeuvres de jeunesse s'étend à tous les groupes. Nos jeunes sont exposés aux ravages de doctrines néfastes. Leurs traditions, convictions religieuses, principes moraux sont tous les jours assaillis par une propagande suivie, ordonnée. A nous de les défendre. Le seul moyen est de grouper tous les jeunes sous une même bannière et de les armer pour les luttes quotidiennes.

C'est avec joie que nous avons constaté avec quel entrain les congressistes ont donné leur approbation à cette initiative généreuse. Je suis convaincu que tous les cercles se mettront à l'oeuvre, que la fédération des oeuvres de jeunesse trouvera partout des adhésions nombreuses et spontanées.

Le Cercle Ouvrier Saint-Joseph de Saint-Boniface a été le premier à demander son entrée dans la fédération. C'est au milieu des plus enthousiastes acclamations que cette demande a été accueillie. Le délégué du Manitoba a exposé l'oeuvre et le but de ce cercle sur lequel nous fondons de si grandes espérances.

L'Union Générale manitobaine a été à l'honneur. Son président, à la séance solennelle de clôture, a fait un bref historique du travail accompli par le groupe français de cette province pour garder à l'école son caractère religieux et français et pour conserver intacte sa mentalité. Au diner champêtre à l'Ile d'Orléans,—qu'il avait l'honneur de présider,—le président profita de l'occasion pour exposer l'oeuvre de l'A.C.J.C. au Manitoba, son rôle, la place qu'elle occupe dans nos mouvements d'ensemble.

En résumé, ce fut un grand congrès L'A.C.J.C. a raison d'être fière.

J.-Camille FOURNIER,
Québec, 26 juin. Prés. régional.

Les élections dans l'Ile du Prince Edouard

CHARLOTTETOWN, I.P.E. — Les élections dans l'Ile du Prince Edouard vont avoir lieu le jeudi, 6 août prochain, a annoncé l'hon. Walter-M. Lea, premier ministre. Voilà déjà des semaines que ministériels et oppositionnistes font campagne. Les libéraux sont au pouvoir dans l'Ile, où l'opposition conservatrice a pour chef l'hon. J.-D. Stewart.

Un coup phénoménal

NEW YORK.—Des joueurs de golf qui ont essayé pendant toute leur carrière de faire un trou dans un seul coup et n'ont jamais réussi, diront qu'il n'y a pas de justice, car Mlle Estelle Steinweig, de New York, dans sa première partie sur un terrain de golf a fait ce coup phénoménal, au 16e trou du terrain Mesholu. Ce coup est d'une longueur de 138 verges.

Une invasion de sauterelles

LINCOLN, Nebraska.—De véritables nuées de sauterelles ont envahi la partie nord du Nebraska, causant des dommages considérables aux récoltes lorsqu'elles ne la détruisent pas en entier. On prévoit un désastre dans cette région.

Cette invasion de sauterelles rappelle celle de 1870 alors que toute cette partie des Etats-Unis fut ravagée.

Les convois de chemins de fer voyagent lentement et difficilement, le rail étant couvert de sauterelles. On doit utiliser du sable sur les rails pour permettre aux trains d'avancer.

50 ans d'enseignement

SOUTHBRIDGE, Mass.—Les Soeurs enseignant à l'école Notre-Dame viennent de terminer un enseignement d'un demi-siècle à Southbridge. Elles sont venues ici du Canada en 1881, à la demande de feu Mgr Georges E. Brochu.

Nouvelles d'Edmonton

L'exposition

L'"Edmonton Exhibition Association" a raison d'être fière des entrées de bestiaux à la 53ème exposition annuelle. C'est un nouveau record pour ce qui est du nombre et de la qualité. Les éleveurs ont été mis en garde contre l'apanage excessif des animaux, car il est préférable que le cultivateur s'occupe plus de la forme et de la race que de la parure.

Il y a un vif intérêt aux concours de jeux de balle-au-panier, car trente équipes d'un peu partout se sont enregistrées. On s'est informé à maintes reprises du concours du jeu de fer à cheval qui doit avoir lieu pendant la semaine de l'exposition, du 13 au 18 juillet. On enregistrera les concurrents à l'endroit du concours au fer à mesure qu'ils se présenteront. Le champion provincial sera proclamé lors de ce concours.

Deux soirs durant la semaine de l'exposition, *mercredi et vendredi*, il y aura de très beaux feux d'artifice comme jamais vous n'avez eu l'occasion de voir sur le terrain de l'exposition.

Les élections espagnoles

L'Espagne a tenu ses élections. Les rapports indiquent que le gouvernement de Zamora a obtenu la majorité dans au moins 44 des 50 provinces du pays. Les monarchistes n'ont élu que quelques députés. Les communistes n'ont aucun député.

Le président provisoire, Alcala Zamora a été élu dans deux circonscriptions.

S. E. Mgr Kidd au siège épiscopal de London, Ont.

S. E. Mgr J.-T. Kidd, évêque du diocèse de Calgary depuis 1925, vient d'être nommé successeur de feu Mgr Michael Fallon sur le siège épiscopal de London, Ontario, d'après une dépêche officielle reçue du Vatican, mardi matin.

* * *

Le R. P. Falaize coadjuteur de S. E. Mgr Breynat

Le R. P. Pierre Falaize, O.M.I., a été nommé par Sa Sainteté Pie XI coadjuteur de S. E. Mgr Breynat, Vicaire Apostolique du Mackenzie. Le nouvel évêque est, depuis de nombreuses années, missionnaire dans les territoires du Nord-Ouest. Lors de sa nomination, il était curé de la paroisse de Coppermine.

La consécration aura lieu à Fort Resolution vers la mi-septembre.

Un ancien K.K.K. se convertit au catholicisme

NEW YORK.—On annonce la conversion au catholicisme d'un ancien ministre protestant, M. Harold Burkey qui avait été également un des adeptes du Ku Klux Klan, cette organisation politico-religieuse secrète qui s'était rendue si tristement célèbre de ses excès et est, aujourd'hui, tombée dans une pleine décadence.

M. Burkey appartenait à la Christian Church, dont les adeptes se nomment encore "Disciples du Christ."

Mais la grâce opérant, il a abjuré ses erreurs et se prépare actuellement par des études poursuivies au Trinity College de Sioux City à entrer au Grand Séminaire de cette ville pour devenir prêtre catholique.

Malgré les idées préconçues qu'il avait contre la foi catholique, le clergyman Harold Burkey fut incité, un jour, à examiner les raisons et le fondement de nos croyances devant le contraste que présenta à ses yeux la conduite d'une jeune fille catholique que le hasard mit sur son chemin, avec l'attitude des femmes et des hommes au milieu desquels il avait jusqu'ici vécu.

Une étude approfondie de la religion catholique l'amena à la conclusion pratique que le protestantisme est incapable de donner des motifs suffisants et les moyens nécessaires pour accomplir les sacrifices qu'impose "l'obligation d'éviter le péché. Au contraire, le catholicisme seul apporte à l'homme de bonne volonté ces motifs et ces moyens, d'une manière catégorique, et il les soutient avec une force et une générosité illimitées.

Nouvelles d'Edmonton

A nos bureaux

M. l'abbé J. Hamelin, ancien missionnaire colonisateur, accompagné de M. le chanoine F.-C. Charron, supérieur du Séminaire de Rimouski, est venu visiter les bureaux et les ateliers de la "Survivance".

Retraite diocésaine

La retraite diocésaine annuelle, commencée depuis mardi soir et qui se terminera vendredi, est prêchée par le R. P. Reardon, curé de la cathédrale de Minneapolis, Minn. La retraite est présidée par S. E. Mgr l'archevêque.

De retour

Le R. P. M. Chartiez, O.M.I., est de retour depuis mercredi dernier d'un voyage de plusieurs semaines à Montréal durant lequel il a eu le bonheur d'assister à l'ordination sacerdotale de l'un de ses frères.

Le R. P. Chartiez exercera son ministère futur dans la jolie paroisse de Saint-Albert.

Départ prochain

M. Amédée Lavoie, B.A., professeur de français à l'école de Calder et d'Edmonton-Nord, quittera bientôt définitivement notre ville pour aller demeurer dans l'Est. Il partira, croyons-nous savoir, vers le 15 courant.

Si l'on veut obtenir un service courtois

M. Boudreau serait très heureux de voir tous ses anciens et nombreux amis rendre visite à sa succursale d'accessoires pour automobiles qu'il gère conjointement avec M. McLellan, 10169 102e rue. On y est assuré d'un service prompt et courtois.

Un changement officiel

Il y a quarante ans, ce mois-ci, que le premier train atteignait le sud de cette ville. Ce convoi du Pacifique venait de Calgary et entrait en gare à Strathcona. Ce n'est qu'en 1913 que le Pacifique traversa la rivière.

Le temps change bien des choses. Le vieux nom de Strathcona vient d'être enlevé. Le dernier horaire du Pacifique révèle que le nom de Edmonton-Sud a été substitué à celui de Strathcona.

La qualité de l'eau

A la suite des pluies considérables de la dernière fin de semaine, l'eau de la Saskatchewan est plutôt trouble.

L'eau de la ville qui, en temps normal, avant d'être filtrée, marque 200 au chiffre indice a monté à 800 la semaine dernière, avec résultat que les citoyens se sont plaints de la qualité actuelle de l'eau.

D'après M. G. W. Turner, surintendant de l'aqueduc d'Edmonton, seule l'installation d'immenses réservoirs capables de contenir une provision d'eau pour plusieurs jours pourrait parer aux inconvénients actuels.

Cours d'été

Les cours d'été de l'Université d'Alberta et les cours donnés sous les auspices du ministère de l'Instruction publique ont commencé lundi. Les premiers prendront fin le 14 août et les autres une semaine plus tôt.

Ils travailleront

Les vétérans célibataires, sans emploi, sont revenus sur leur décision de la semaine dernière à la suite d'une assemblée tenue dimanche dernier. Ils avaient d'abord décidé de refuser le travail que leur imposait la ville. Ils consentent maintenant à travailler une journée pour la cité en retour du repas et du logement.

Nouveau consul américain

Le nouveau consul américain à Edmonton est M. H. M. Collins. Il succède à M. O. G. Loren. Avant d'être transféré ici, M. Collins représentait les Etats-Unis à la Rivière du Loup, P.Q. Avant son arrivée ici, Edmonton n'était qu'un vice-consulat.

M. J.-A. Daigneault décoré

Notre compatriote, M. Joseph-A. Daigneault, de cette ville, vient de se voir décerner la médaille d'argent de la Hudson's Bay Company, en reconnaissance de son "long et bon service."

M. Daigneault est à l'emploi de la Hudson's Bay Company depuis quinze ans. La décoration vient de la maison de Winnipeg qui l'a transmise à celle d'Edmonton, où M. Daigneault est employé.

Quoique septuagénaire, M. Daigneault n'en continue pas moins de travailler. Il est encore alerte.

Nos félicitations à ce compatriote bien connu, décoré en même temps que deux autres employés de langue anglaise, de la même maison.

Chez M. J.-W. Pigeon

Sous peu, une partie du magasin de M. J.-W. Pigeon sera occupée par la "Yale Shoe Store."

De passage

Mme C.-H. Hamel du Lac la Biche, était de passage à Edmonton en fin de semaine après un séjour de 9 mois dans l'Est.

* * *

Mlle C.-E. Robin, de Sainte-Lina, est à Edmonton pour suivre des cours d'été.

* * *

Mlle M. Le Seach, de Saint-Paul, en visite à Edmonton au commencement de la semaine.

M. Bennett a 61 ans

OTTAWA.—Le très hon. R. B. Bennett, premier ministre du Canada célébrait vendredi dernier le soixante-unième anniversaire de sa naissance. Cet heureux événement fut marqué par deux manifestations distinctes.

Au début de la séance de l'après-midi, lorsque le premier ministre a fait son entrée à la Chambre des Communes, il aperçut sur son bureau une énorme gerbe de roses rouges. Il fut ovationné non seulement par ses partisans mais par tous les députés présents sans aucune distinction de partis. M. Bennett sourit à tout le monde et plusieurs députés sont allés lui serrer la main et lui souhaiter bonne fête. Toutefois comme la gerbe de roses lui masquait la vue des banquettes libérales le premier ministre la fit déposer sur la table du greffier de la Chambre et un peu plus tard la fit transporter dans ses appartements.

Dans la journée les membres de son cabinet lui ont offert une magnifique paire de plats d'entrée en argent. Ce sont, à proprement parler des antiquités puisqu'ils ont l'âge respectable de 90 ans. On y a fait graver les noms des membres du conseil des ministres.

Glorieux anniversaire

PARIS.—Sur le champ de bataille d'Austerlitz, une exposition napoléonienne a été ouverte le 28 juin et se tiendra jusqu'au 19 juillet de cette année. Cette manifestation a été organisée pour célébrer le 125ème anniversaire de la victoire la plus glorieuse qu'ait remportée la Grande Armée et pour commémorer le 111ème anniversaire de la mort de Napoléon.

Les musées et des particuliers, admirateurs du grand capitaine, ont prêté à cette exposition des collections et des objets actuellement dispersés, ainsi que des souvenirs se rattachant à la bataille des "Trois Empereurs". On voit ainsi réuni des armes, des costumes, des meubles, des objets de l'époque.

Nouvelles de l'Alberta

Une récolte de 100,000,000 de boisseaux

D'après J.-J. MacLellan, député provincial de Taber, vice-président des "United Grain Growers Ltd.", l'Alberta aura la plus grosse récolte récolte de l'Ouest, cette année.

Il estime la récolte des Prairies à 225,000,000 de boisseaux, la moitié du rendement normal.

En Alberta nous aurions 100,000,000 de boisseaux contre 122,000,000, l'an dernier.

D'après lui, la récolte sera de pauvre qualité. Quoique les pluies dans le sud de la province aient grandement amélioré les perspectives, tout de même, en certains endroits le rendement ne donnera pas le grain de semence.

On admet qu'en ces endroits on passe par une des périodes les plus sérieuses de l'histoire de l'Ouest.

C'est dans le nord des trois provinces que les perspectives sont les meilleures. En certains endroits, elles sont excellentes.

M. Taber ajoute qu'un des traits encourageants de la situation, c'est que la récolte moindre annihilera le surplus de blé contrôlé par la Commission agraire des Etats-Unis.

Nomination retardée

A cause des conditions économiques actuelles, le premier ministre Brownlee a déclaré que la nomination d'un représentant de l'Alberta à Londres, poste actuellement vacant, ne sera pas fait d'ici à ce que la situation actuelle s'améliore.

En route pour l'Est

M. et Mme Rémi Duval de Tangente, étaient de passage à Edmonton durant la dernière fin de semaine. Au commencement de la semaine, ils partirent pour Calgary. Ils doivent visiter les Rocheuses, avant de se diriger vers l'Est. Ils demeureront à Buckingham, Ont.

Généreux geste de Pat Burns

A l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, Pat Burns, de Calgary, a fait cadeau d'un rôti de 5 livres à chacune des 2,000 familles nécessiteuses de la métropole de la province. Quatre cents chômeurs célibataires ont reçu un bon qui leur donne droit à 50 sous de nourriture.

Cours d'agriculture

Une couple de cents garçons et filles suivent, cette semaine, des cours abrégés dans les quatre écoles d'agriculture de cette province. Ces adolescents sont les lauréats des différentes expositions qui ont été tenues à travers toute l'Alberta dans le cours de l'année dernière.

Douleurs

M. Odilon Beaudoin de Lévis, Qué., écrit: "J'ai beaucoup souffert de douleurs dans les membres et de constipation mais j'ai trouvé le soulagement en employant trois bouteilles de Novoro du Dr Pierre." Ce fameux médicament à base de plantes aide à corriger une élimination défectueuse, cause indirecte de bien des maux et de bien des souffrances. Son usage en temps opportun procure une bonne santé. Ce n'est pas un article ordinaire de commerce car ce remède est fourni directement par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd. Ecrivez aujourd'hui.

Livré exempt de douane au Canada.

Ecole demandée

INSTITUTEUR bilingue, 4 ans d'expérience demande école dans un village de préférence. Peut fournir bonnes références. Mentionner le salaire qu'on peut payer. S'adresser à Boîte 63, La Survivance 10010 109e rue, Edmonton.



